

Rapport de gestion	
Énoncés prospectifs	3
Indicateurs de performance financière clés	5
Résultats d'exploitation consolidés	6
Autres questions liées à l'entreprise (informations consolidées)	12
Secteurs d'exploitation à présenter	14
Résultats sectoriels de Weston Foods	14
Résultats sectoriels de Loblaw	16
Résultats d'exploitation de Propriétés de Choix	20
Situation de trésorerie et sources de financement	22
Flux de trésorerie	22
Situation de trésorerie	23
Composantes de la dette totale	25
Situation financière	27
Notation	28
Capital social	29
Arrangements hors bilan	31
Résultats d'exploitation trimestriels	31
Contrôle interne à l'égard de l'information financière	33
Risques d'entreprise et gestion des risques	34
Normes comptables	34
Perspectives	37
Mesures financières non conformes aux PCGR	39
Informations supplémentaires	47

Rapport de gestion

Le présent rapport de gestion (le « rapport de gestion ») de George Weston Limitée (« GWL » ou la « société ») doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités du premier trimestre de 2019 de la société et les notes y afférentes figurant aux pages 48 à 85 du présent rapport trimestriel, avec les états financiers consolidés annuels audités de la société et les notes y afférentes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et le rapport de gestion annuel connexe inclus dans le Rapport annuel 2018 de la société. Le présent rapport de gestion doit également être lu en parallèle avec la rubrique « Énoncés prospectifs », à la page 3 du présent rapport trimestriel.

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités du premier trimestre de 2019 de la société et les notes y afférentes ont été établis selon les Normes internationales d'information financière (les « IFRS » ou les « PCGR ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Ces états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités comprennent les comptes de la société et ceux des autres entités que la société contrôle et sont présentés en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Certaines charges et certains produits qui ne sont pas nécessairement représentatifs de la performance sous-jacente de la société sur le plan de l'exploitation doivent être comptabilisés en vertu des PCGR. Les mesures financières non conformes aux PCGR ne tiennent pas compte de l'incidence de certains éléments et sont utilisées à l'interne aux fins d'analyse de la performance sous-jacente consolidée et sectorielle de la société sur le plan de l'exploitation. Ces mesures financières non conformes aux PCGR permettent également d'évaluer la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de façon uniforme. Voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion pour plus de précisions sur les mesures financières non conformes aux PCGR de la société.

Un glossaire des termes et des ratios utilisés dans le présent rapport trimestriel figure à la page 194 du Rapport annuel 2018 de la société.

Le 1^{er} janvier 2019, la société a mis en œuvre l'IFRS 16, *Contrats de location* (l'« IFRS 16 »), qui remplace l'International Accounting Standard 17, *Contrats de location* (l'« IAS 17 »), et les interprétations connexes. La norme prévoit l'utilisation, par les preneurs, d'un modèle unique d'évaluation et de comptabilisation des contrats de location au bilan, éliminant la distinction entre les contrats de location simple et les contrats de location-financement. La société a mis en œuvre la norme selon l'approche rétrospective modifiée. Par conséquent, les résultats de la société pour le premier trimestre de 2019 reflètent la comptabilisation des contrats de location selon l'IFRS 16. En vertu de l'IFRS 16, la charge d'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation et les charges d'intérêts sur les obligations locatives ont remplacé les charges de loyers qui étaient auparavant comptabilisées sur une base linéaire dans le résultat d'exploitation en vertu de l'IAS 17 sur la durée du contrat de location. Les résultats de l'exercice précédent n'ont pas été retraités. Se reporter à la rubrique « Autres questions liées à l'entreprise (informations consolidées) » du présent rapport de gestion pour plus de précisions sur la mise en œuvre de l'IFRS 16.

Le 1^{er} novembre 2018, la société et Les Compagnies Loblaw Limitée (« Loblaw ») ont effectué une réorganisation aux termes de laquelle Loblaw a transféré sa participation véritable d'environ 61,6 % dans Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix (« Propriétés de Choix ») (la « réorganisation »). Dans le cadre de la réorganisation, la société a émis environ 26,6 millions d'actions ordinaires en faveur des actionnaires de Loblaw autres que la société et ses filiales (les « actionnaires minoritaires de Loblaw »). Après la réorganisation, la société détenait directement une participation véritable d'environ 65,4 % dans Propriétés de Choix (ce qui comprend la participation d'environ 3,8 % détenue directement par GWL dans Propriétés de Choix avant la réorganisation) et Propriétés de Choix est devenue un secteur d'exploitation à présenter de la société.

La société exerce ses activités par l'intermédiaire de trois secteurs d'exploitation à présenter, Weston Foods, Propriétés de Choix et Loblaw. Le poste « Autres et intersectoriel » tient compte des éliminations, des ajustements intersectoriels liés à la consolidation de Propriétés de Choix et de la trésorerie et des placements à court terme détenus par la société. Au premier trimestre de 2019, toutes les autres activités à l'échelle de la société qui ne sont pas attribuées aux secteurs d'exploitation à présenter, notamment les charges d'intérêts, les activités du siège social et les charges administratives, sont inscrites au poste « Autres et intersectoriel ». Les chiffres comparatifs de Weston Foods et du poste « Autres et intersectoriel » ont été retraités pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Le secteur d'exploitation Weston Foods inclut un chef de file des produits de boulangerie en Amérique du Nord qui offre des pains et petits pains, de même que des pains et petits pains surgelés et artisanaux ainsi que des gâteaux, des beignes, des tartes, des biscuits et d'autres produits partout au Canada et aux États-Unis.

Loblaw compte deux secteurs d'exploitation à présenter : Vente au détail et Services financiers. Loblaw offre aux Canadiens des produits d'alimentation, de pharmacie, de soins de santé et de beauté, des vêtements, des articles de marchandise générale, des services financiers ainsi que des produits et services de téléphonie mobile.

Propriétés de Choix détient, gère et aménage un portefeuille de haute qualité d'immeubles de commerces de détail, d'immeubles industriels, d'immeubles à bureaux et d'immeubles résidentiels partout au Canada.

À moins d'indication contraire, les renseignements figurant dans le présent rapport de gestion sont à jour au 6 mai 2019.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent rapport trimestriel, y compris le présent rapport de gestion, renferme des énoncés prospectifs portant sur les objectifs, les plans, les buts, les aspirations, les stratégies, la situation financière, les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie, la performance, les perspectives et les occasions d'affaires de la société, ainsi que sur les questions d'ordre juridique et réglementaire qui la concernent. Les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent rapport trimestriel renferment plus particulièrement, mais sans s'y limiter, des énoncés concernant les résultats attendus ainsi que les événements et les plans futurs, les initiatives stratégiques, les changements réglementaires, dont la poursuite de la réforme du réseau de la santé, la situation de trésorerie future, les dépenses d'investissement prévues et l'état et l'incidence des déploiements des systèmes de technologie de l'information (les « TI »). Ces énoncés prospectifs particuliers figurent tout au long du présent rapport trimestriel, y compris, mais sans s'y limiter, aux rubriques « Situation de trésorerie et sources de financement », « Perspectives » et « Mesures financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion. Les énoncés prospectifs se reconnaissent généralement à l'emploi de mots ou d'expressions comme « s'attendre à », « anticiper », « croire », « pouvoir », « entrevoir », « estimer », « objectif », « avoir l'intention de », « prévoir », « chercher à », « faire », « maintenir », « réaliser », « accroître », « devoir » et autres mots ou expressions semblables, conjugués au présent, au conditionnel ou au futur, lorsqu'ils se rapportent à la société et à sa direction.

Les énoncés prospectifs reflètent les estimations, opinions et hypothèses actuelles de la société, lesquelles se fondent sur la perception qu'a la direction des tendances historiques, de la situation actuelle et des événements futurs prévus, ainsi que sur d'autres facteurs qui, de l'avis de la direction, sont appropriés dans les circonstances. Les attentes de la société quant à sa performance sur le plan de l'exploitation et à sa performance financière pour 2019 s'appuient sur certaines hypothèses, notamment en ce qui a trait à l'augmentation du chiffre d'affaires et du volume des ventes, aux économies de coûts prévues et à l'efficacité sur le plan de l'exploitation, aux bénéfices associés aux initiatives stratégiques et à la restructuration, à l'incidence de la réforme du réseau de la santé, à la situation de trésorerie future, aux dépenses d'investissement prévues et à l'état et à l'incidence des déploiements de systèmes de TI. Les estimations, opinions et hypothèses de la société sont, de par leur nature, assujetties à des incertitudes et à des éventualités importantes d'ordre commercial, économique, concurrentiel ou autre en ce qui a trait aux événements futurs et sont donc susceptibles d'être révisées. La société ne peut garantir que ces estimations, opinions et hypothèses se révéleront exactes.

Bon nombre de risques et incertitudes pourraient faire en sorte que les résultats réels de la société diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés explicitement ou implicitement ou de ceux qui sont prévus dans les énoncés prospectifs, notamment ceux qui sont décrits à la rubrique « Risques d'entreprise et gestion des risques » du Rapport annuel 2018 de la société et dans la notice annuelle de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2018. Ces risques et incertitudes comprennent les suivants :

- les changements apportés à la réglementation concernant le prix des médicaments génériques sur ordonnance, la diminution des remboursements accordés en vertu des régimes d'assurance médicaments publics et l'élimination ou la diminution des indemnités professionnelles pharmaceutiques versées par les fabricants de médicaments;

Rapport de gestion

- l'incapacité de l'infrastructure de TI de la société de soutenir les besoins de celle-ci ou l'occurrence d'atteintes à la sécurité de renseignements internes ou externes, d'attaques par déni de service, de virus, de vers informatiques ou d'autres atteintes connues ou inconnues à la cybersécurité ou à la protection des données;
- l'incapacité de tirer parti des investissements dans les nouveaux systèmes de TI de la société;
- l'incapacité de réaliser les avantages prévus liés aux priorités stratégiques et aux importantes initiatives de la société, dont la croissance des produits, les économies de coûts prévues et les efficacités sur le plan de l'exploitation, ou de gérer les changements organisationnels qui pourraient avoir une incidence sur les relations avec les franchisés et les pharmaciens propriétaires;
- l'incapacité de s'adapter efficacement aux tendances de consommation ou à une intensification de la concurrence exercée par les concurrents actuels ou les nouveaux venus sur le marché;
- l'incapacité de maintenir une chaîne d'approvisionnement efficace, ce qui pourrait nuire à l'assortiment et à la disponibilité des produits dans les magasins et pourrait avoir une incidence négative sur l'expérience client;
- l'incapacité de mettre en œuvre l'initiative de commerce électronique de Loblaw ou d'adapter son modèle économique à l'évolution du marché de la vente au détail résultant des progrès numériques;
- les événements touchant la santé publique, notamment ceux liés à la sécurité des aliments et des médicaments;
- les erreurs commises lors de la remise de médicaments, de la prestation de services aux patients ou de consultations;
- les dénouements défavorables d'actions en justice ou de procédures réglementaires et questions connexes;
- toute modification des lois, règles, règlements ou politiques régissant les activités de la société;
- l'incapacité d'obtenir les résultats souhaités au cours des négociations collectives, y compris les modalités des futures conventions collectives;
- l'évolution de la conjoncture économique, notamment une récession économique ou des fluctuations des taux d'inflation ou de déflation, des taux d'emploi et d'endettement des ménages, l'incertitude politique, et les fluctuations des taux d'intérêt, des cours de change ou des cours des dérivés ainsi que des marchandises;
- l'incapacité de la société d'élaborer et d'exécuter sa stratégie avec efficacité;
- l'incapacité de la société d'anticiper et de cerner les tendances et les préférences des consommateurs et du marché de la vente au détail, et de s'y adapter.

Cette liste des facteurs qui pourraient toucher les énoncés prospectifs de la société n'est pas exhaustive. D'autres risques et incertitudes que la société ignore actuellement ou qu'elle juge actuellement sans importance pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont précisés dans les énoncés prospectifs. Ces autres risques et incertitudes sont présentés dans les documents que la société dépose, à l'occasion, auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada, y compris, mais sans s'y limiter, à la rubrique « Risques d'exploitation et financiers et gestion des risques » de la notice annuelle de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2018. Les lecteurs sont donc invités à ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui traduisent les attentes de la société uniquement à la date du présent rapport trimestriel. Sauf dans la mesure où la loi l'exige, la société ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser les présents énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement.

INDICATEURS DE PERFORMANCE FINANCIÈRE CLÉS

La société s'est donné des indicateurs de performance financière clés pour mesurer l'atteinte de ses objectifs à court terme et à long terme. Certains de ces indicateurs de performance financière clés sont présentés ci-dessous :

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Aux dates indiquées et pour les périodes closes à ces dates

	12 semaines closes les	
	23 mars 2019	24 mars 2018
Chiffre d'affaires	11 173 \$	10 744 \$
Résultat d'exploitation	586 \$	502 \$
Montant ajusté du BAIIA ¹⁾	1 158	918
Montant ajusté de la marge du BAIIA ¹⁾	10,4 %	8,5 %
(Perte nette) bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	(478) \$	190 \$
(Perte nette) bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	(488)	180
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ¹⁾	201	178
(Perte nette) bénéfice net dilué(e) par action ordinaire (en dollars)	(3,18) \$	1,40 \$
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire ¹⁾ (en dollars)	1,30 \$	1,38 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie, placements à court terme et dépôts de garantie	1 787 \$	3 891 \$
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	1 107	458
Flux de trésorerie disponibles ¹⁾	418	35
Total de la dette, compte non tenu des obligations locatives	15 817 \$	14 312 \$
Montant ajusté du rendement des capitaux propres moyens attribuables aux porteurs d'actions ordinaires de la société sur une base annuelle ¹⁾	13,8 %	12,8 %
Montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle ¹⁾	10,4 %	12,6 %

Rapport de gestion

RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS

Sauf indication contraire, les résultats de la société tiennent compte de ce qui suit :

- l'incidence de la mise en œuvre de l'IFRS 16, comme il est décrit à la rubrique « Autres questions liées à l'entreprise (informations consolidées) » ci-après;
- l'incidence de l'acquisition de Canadian Real Estate Investment Trust (« CREIT ») par Propriétés de Choix au deuxième trimestre de 2018;
- l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie attribuable à la hausse considérable du cours des parts de fiducie de Propriétés de Choix au cours du trimestre, qui a été comptabilisé dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières, plus amplement décrit ci-après et dont il est question à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion;
- l'effet dilutif à la fois sur le bénéfice net dilué par action ordinaire et le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire¹⁾ de la société qui a résulté de l'émission d'environ 26,6 millions d'actions ordinaires dans le cadre d'une réorganisation réalisée en novembre 2018 aux termes de laquelle la société a acquis la participation véritable d'environ 61,6 % de Loblaw dans Propriétés de Choix, comme il est décrit à la rubrique « Autres questions liées à l'entreprise (informations consolidées) » ci-après.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Pour les périodes closes aux dates indiquées	12 semaines closes les		Variation (en \$)	Variation (en %)
	23 mars 2019	24 mars 2018		
Chiffre d'affaires	11 173 \$	10 744 \$	429 \$	4,0 %
Résultat d'exploitation	586 \$	502 \$	84 \$	16,7 %
Montant ajusté du BAIIA ¹⁾	1 158	918	240	26,1 %
Montant ajusté de la marge du BAIIA ¹⁾	10,4 %	8,5 %		
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporellesⁱ⁾	535 \$	400 \$	135 \$	33,8 %
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	872	18	854	4 744,4 %
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ¹⁾	247	141	106	75,2 %
Impôt sur le résultat	86 \$	106 \$	(20) \$	(18,9) %
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat ¹⁾	133	135	(2)	(1,5) %
Montant ajusté du taux d'impôt ¹⁾	26,9 %	26,9 %		
(Perte nette) bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	(478) \$	190 \$	(668) \$	(351,6) %
(Perte nette) bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	(488)	180	(668)	(371,1) %
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ¹⁾	201	178	23	12,9 %
(Perte nette) bénéfice net dilué(e) par action ordinaire (en dollars)	(3,18) \$	1,40 \$	(4,58) \$	(327,1) %
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire ¹⁾ (en dollars)	1,30 \$	1,38 \$	(0,08) \$	(5,8) %

- i) Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte d'un amortissement de 119 millions de dollars au premier trimestre de 2019 (121 millions de dollars en 2018) comptabilisé par Loblaw relativement aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Corporation Shoppers Drug Mart (« Shoppers Drug Mart/Pharmaprix ») ainsi que d'un amortissement accéléré de 4 millions de dollars au premier trimestre de 2018 comptabilisé par Weston Foods et lié aux charges de restructuration et autres charges connexes.

Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société

Au premier trimestre de 2019, la société a comptabilisé une perte nette disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société de 488 millions de dollars, comparativement à un bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société de 180 millions de dollars pour la période correspondante de 2018. Cette baisse découle essentiellement de l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement totalisant 691 millions de dollars, notamment l'incidence de l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie, en partie contrebalancée par l'augmentation de 23 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation dont il est question ci-dessous.

- L'incidence défavorable nette de 691 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement découle essentiellement de ce qui suit :
 - l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie de 601 millions de dollars;
 - l'ajustement de la juste valeur du contrat à livrer visant 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw d'une valeur de 68 millions de dollars;
 - l'ajustement de la juste valeur des immeubles de placement de 15 millions de dollars.
- L'amélioration de 23 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation tient compte de l'incidence défavorable d'environ 3 millions de dollars de l'IFRS 16. La performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation, normalisée pour exclure cette incidence, s'est améliorée de 26 millions de dollars, en raison essentiellement de ce qui suit :
 - la performance positive sous-jacente sur le plan de l'exploitation de Propriétés de Choix attribuable à l'acquisition de CREIT;
 - l'apport positif de la participation directe de la société dans Propriétés de Choix attribuable à la réorganisation;
 - la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation positive de Loblaw;
 - l'apport positif de l'augmentation de la participation de la société dans Loblaw découlant des rachats d'actions de Loblaw;facteurs en partie contrebalancés par
 - l'augmentation du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières¹⁾ attribuable essentiellement à l'incidence de l'acquisition de CREIT, comme il est décrit ci-dessous;
 - l'augmentation des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles dont il est question ci-dessous.

Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société¹⁾ s'est établi à 201 millions de dollars au premier trimestre de 2019, en hausse de 23 millions de dollars, ou 12,9 %, comparativement à celui inscrit à la période correspondante de 2018. Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société¹⁾, normalisé afin d'exclure l'incidence défavorable d'environ 3 millions de dollars de l'IFRS 16, a augmenté de 26 millions de dollars, ou 14,6 %, en raison de l'amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation dont il est question ci-dessus.

La société a comptabilisé une perte nette diluée par action ordinaire de 3,18 \$ au premier trimestre de 2019, en baisse de 4,58 \$ par action ordinaire comparativement à la période correspondante de 2018. Cette baisse découle essentiellement de ce qui suit :

- l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement totalisant 4,50 \$ par action ordinaire, essentiellement attribuable à ce qui suit :
 - l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie de 3,94 \$ par action ordinaire;
 - l'ajustement de la juste valeur du contrat à livrer visant 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw d'une valeur de 0,48 \$ par action ordinaire;
 - l'ajustement de la juste valeur des immeubles de placement de 0,09 \$ par action ordinaire;
- un recul de 0,08 \$ par action ordinaire, incluant l'amélioration du bénéfice net attribuable à la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation décrite ci-dessus, qui a été plus que contrebalancé par l'incidence défavorable de l'IFRS 16 et par l'effet dilutif d'environ 26,6 millions d'actions ordinaires émises par la société dans le cadre de la réorganisation.

Rapport de gestion

Le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire¹⁾ s'est établi à 1,30 \$ par action ordinaire au premier trimestre de 2019, en baisse de 0,08 \$ par action ordinaire, ou 5,8 %, comparativement à celui inscrit à la période correspondante de 2018. Normalisé afin d'exclure l'incidence défavorable d'environ 0,02 \$ par action ordinaire de l'IFRS 16, le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire¹⁾ a diminué d'environ 0,06 \$ par action ordinaire, ou 4,3 %, ce qui reflète l'effet dilutif de l'émission d'environ 26,6 millions d'actions ordinaires de la société.

Chiffre d'affaires

(en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour les périodes closes aux dates indiquées	12 semaines closes les		Variation (en \$)	Variation (en %)
	23 mars 2019	24 mars 2018 ³⁾		
Weston Foods	516 \$	517 \$	(1) \$	(0,2) %
Loblaw	10 659 \$	10 335 \$	324 \$	3,1 %
Propriétés de Choix	323 \$	215 \$	108 \$	50,2 %
Autres et intersectoriel	(325) \$	(323) \$		
Chiffres consolidés	11 173 \$	10 744 \$	429 \$	4,0 %

Le chiffre d'affaires s'est établi à 11 173 millions de dollars au premier trimestre de 2019, en hausse de 429 millions de dollars, ou 4,0 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2018. Chaque secteur d'exploitation à présenter a influé sur l'augmentation du chiffre d'affaires de la société de la façon suivante :

- Incidence négative d'un montant négligeable découlant du recul de 0,2 % du chiffre d'affaires de Weston Foods. Le chiffre d'affaires reflète l'incidence positive d'environ 2,9 % de la conversion des monnaies étrangères. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence positive de la conversion des monnaies étrangères, le chiffre d'affaires a diminué de 3,1 % en raison essentiellement de l'incidence de la rationalisation des produits et de la perte de ventes à des clients clés en 2018, en partie contrebalancées par l'incidence positive combinée de la stratégie de prix et de la modification de la composition du chiffre d'affaires.
- Incidence positive de 3,0 % découlant de l'augmentation de 3,1 % du chiffre d'affaires de Loblaw attribuable essentiellement à l'augmentation du chiffre d'affaires du secteur Vente au détail de Loblaw. Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a augmenté de 297 millions de dollars, ou 2,9 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2018. Si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a augmenté de 197 millions de dollars, ou 2,0 %, en raison essentiellement de la croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables. Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail a augmenté de 2,0 % pour le trimestre à l'étude. Le secteur de l'alimentation au détail a affiché une circulation relativement inchangée, mais une taille du panier plus élevée au cours du trimestre. L'indice interne moyen trimestriel du prix des aliments du secteur de l'alimentation au détail de Loblaw a été légèrement inférieur (légèrement inférieur en 2018) à l'inflation nationale moyenne trimestrielle du prix des aliments de 3,3 % (inflation de 1,2 % en 2018), calculée selon l'indice des prix à la consommation des aliments achetés au magasin (l'« IPC »). L'IPC ne traduit pas nécessairement l'incidence de l'inflation sur la composition spécifique de l'offre de produits vendus dans les magasins de Loblaw. Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail a augmenté de 2,2 %.
- Incidence positive de 1,0 % découlant de l'augmentation de 50,2 % du chiffre d'affaires de Propriétés de Choix. L'amélioration de 108 millions de dollars est attribuable essentiellement à l'acquisition de CREIT de 101 millions de dollars, à l'augmentation des loyers de base et des recouvrements de charges d'exploitation d'immeubles existants, ainsi qu'aux produits additionnels tirés d'autres immeubles acquis en 2018 et en 2019 et de l'ouverture de magasins par des locataires dans des immeubles locatifs nouvellement aménagés.

Résultat d'exploitation

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Pour les périodes closes aux dates indiquées	12 semaines closes les		Variation (en \$)	Variation (en %)
	23 mars 2019	24 mars 2018 ³⁾		
Weston Foods	10 \$	11 \$	(1) \$	(9,1) %
Loblaw	449 \$	374 \$	75 \$	20,1 %
Propriétés de Choix	223 \$	178 \$	45 \$	25,3 %
Autres et intersectoriel	(96) \$	(61) \$		
Chiffres consolidés	586 \$	502 \$	84 \$	16,7 %

Le résultat d'exploitation s'est établi à 586 millions de dollars au premier trimestre de 2019, en hausse de 84 millions de dollars, ou 16,7 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2018, et il tient compte de l'incidence défavorable d'environ 36 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de l'IFRS 16. Le résultat d'exploitation, normalisé afin d'exclure cette incidence, a augmenté de 48 millions de dollars. Cette augmentation est attribuable à l'amélioration de 63 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation, en partie contrebalancée par l'incidence défavorable nette de 15 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement dont il est question ci-dessous :

- l'amélioration de 63 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation est attribuable essentiellement aux facteurs suivants :
 - la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de Propriétés de Choix attribuable à l'acquisition de CREIT;
 - la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Vente au détail de Loblaw, y compris l'apport positif, d'un exercice à l'autre, de la consolidation des franchises de Loblaw au cours du trimestre, en partie contrebalancée par la diminution de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Services financiers de Loblaw et par une augmentation des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles;
 facteurs en partie contrebalancés par
 - la performance négative sous-jacente sur le plan de l'exploitation de Weston Foods, y compris une augmentation des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles.
- l'incidence défavorable nette de 15 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement découle principalement de ce qui suit :
 - la comptabilisation, à l'exercice précédent, des produits de 17 millions de dollars qui ont découlé de la réduction progressive des activités de services bancaires des *Services financiers le Choix du Président*^{MD} de Loblaw, déduction faite de certains coûts engagés;
 - l'ajustement de la juste valeur des immeubles de placement de 16 millions de dollars;
 - la conversion des monnaies étrangères de 15 millions de dollars;
 facteurs en partie contrebalancés par
 - l'incidence favorable de 19 millions de dollars d'une charge liée aux stocks inscrite par Loblaw à l'exercice précédent attribuable à la réforme du réseau de la santé;
 - l'incidence favorable de 19 millions de dollars de charges liées au programme de carte Loblaw comptabilisées à l'exercice précédent.

Rapport de gestion

Montant ajusté du BAIIA¹⁾

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	12 semaines closes les		Variation	Variation
Pour les périodes closes aux dates indiquées	23 mars 2019	24 mars 2018 ³⁾	(en \$)	(en %)
Weston Foods	46 \$	45 \$	1 \$	2,2 %
Loblaw	1 038 \$	731 \$	307 \$	42,0 %
Propriétés de Choix	230 \$	157 \$	73 \$	46,5 %
Autres et intersectoriel	(156) \$	(15) \$		
Chiffres consolidés	1 158 \$	918 \$	240 \$	26,1 %

Le montant ajusté du BAIIA¹⁾ a augmenté de 240 millions de dollars, ou 26,1 %, au premier trimestre de 2019 comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2018 pour s'établir à 1 158 millions de dollars, et il tient compte de l'incidence favorable d'environ 155 millions de dollars de l'IFRS 16. Le montant ajusté du BAIIA¹⁾, normalisé afin d'exclure cette incidence, a augmenté de 85 millions de dollars, ou 9,3 %, et il a été touché par chaque secteur d'exploitation à présenter de la société de la façon suivante :

- Incidence négative de 0,2 % découlant de la diminution de 4,4 % du montant ajusté du BAIIA¹⁾ de Weston Foods. La baisse est attribuable à l'augmentation du coût des intrants et des coûts de distribution et à la diminution du chiffre d'affaires, en partie contrebalancées par des améliorations au chapitre de la productivité et par les avantages nets tirés du programme de transformation de Weston Foods.
- Incidence positive de 2,7 % découlant de l'augmentation de 3,4 % du montant ajusté du BAIIA¹⁾ de Loblaw attribuable essentiellement au secteur Vente au détail de Loblaw, en partie contrebalancée par le secteur Services financiers. L'augmentation du montant ajusté du BAIIA¹⁾ du secteur Vente au détail de Loblaw s'explique essentiellement par l'augmentation de la marge brute du secteur Vente au détail, en partie contrebalancée par une augmentation des frais de vente et charges générales et administratives du secteur Vente au détail.
- Incidence positive de 8,0 % découlant de l'augmentation de 46,5 % du montant ajusté du BAIIA¹⁾ de Propriétés de Choix attribuable essentiellement à l'acquisition de CREIT. L'augmentation découle également de la hausse du résultat d'exploitation net tiré d'immeubles existants et du résultat d'exploitation supplémentaire net tiré des acquisitions et de l'ouverture de magasins par des locataires dans des immeubles locatifs nouvellement aménagés.

Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	12 semaines closes le		Variation	Variation
Pour les périodes closes aux dates indiquées	23 mars 2019	24 mars 2018 ³⁾	(en \$)	(en %)
Weston Foods	32 \$	31 \$	1 \$	3,2 %
Loblaw	580 \$	341 \$	239 \$	70,1 %
Propriétés de Choix	— \$	— \$		
Autres et intersectoriel	(77) \$	28 \$	(105) \$	(375,0)%
Chiffres consolidés	535 \$	400 \$	135 \$	33,8 %

Au premier trimestre de 2019, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ont augmenté de 135 millions de dollars comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2018 pour s'établir à 535 millions de dollars, et ils tiennent compte de l'incidence défavorable d'environ 119 millions de dollars de l'IFRS 16. Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, normalisés pour exclure cette incidence, ont augmenté de 16 millions de dollars. Au premier trimestre de 2019, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte d'un amortissement de 119 millions de dollars (121 millions de dollars en 2018) des immobilisations incorporelles dans le cadre de l'acquisition de Corporation Shoppers Drug Mart (« Shoppers Drug Mart/Pharmaprix ») et ils tiennent compte d'un amortissement accéléré de 4 millions de dollars au premier trimestre de 2018 comptabilisé par Weston Foods. Si l'on ne tient pas compte de ces montants ni de l'incidence de l'IFRS 16, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ont augmenté de 22 millions de dollars au premier trimestre de 2019, en raison de ce qui suit :

- une augmentation de l'amortissement lié à la consolidation des franchises de Loblaw;
- une augmentation des actifs liés aux TI de Loblaw;
- une augmentation de l'amortissement attribuable à des investissements dans les immobilisations de Weston Foods;
- une augmentation de l'amortissement des immeubles de placement détenus par Propriétés de Choix classés par la société comme des immobilisations corporelles et évalués au coût qui sont comptabilisés au poste « Autres et intersectoriel ».

Charges d'intérêts nettes et autres charges financières

(en millions de dollars)	12 semaines closes le		Variation	Variation
Pour les périodes closes aux dates indiquées	23 mars 2019	24 mars 2018	(en \$)	(en %)
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	872 \$	18 \$	854 \$	4 744,4 %
Ajouter : Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	(582)	81	(663)	(818,5) %
Ajustement de la juste valeur du contrat à livrer visant 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw	(43)	42	(85)	(202,4) %
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ¹⁾	247 \$	141 \$	106 \$	75,2 %

Les charges d'intérêts nettes et autres charges financières ont augmenté de 854 millions de dollars comparativement à celles inscrites pour la période correspondante de 2018 pour s'établir à 872 millions de dollars au premier trimestre de 2019. L'augmentation reflète essentiellement l'incidence défavorable de 748 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement, y compris l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie de 663 millions de dollars, qui a découlé de la hausse considérable du cours des parts de fiducie de Propriétés de Choix au cours du trimestre. La société est exposée aux fluctuations du cours de marché en raison des parts de fiducie qui sont détenues par d'autres porteurs de parts que la société qui sont rachetables contre trésorerie au gré des porteurs et présentées à titre de passif dans le bilan consolidé de la société.

Rapport de gestion

Le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières¹⁾ a augmenté de 106 millions de dollars, et il tient compte de l'incidence défavorable d'environ 42 millions de dollars de l'IFRS 16. Le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières¹⁾, normalisé afin d'exclure cette incidence, a augmenté de 64 millions de dollars. Cette augmentation découle essentiellement de ce qui suit :

- la hausse des charges d'intérêts du secteur Propriétés de Choix qui a découlé de l'émission de nouvelles débetures non garanties de premier rang, de la dette prise en charge à l'acquisition de CREIT et de l'augmentation des distributions qui a découlé de l'émission de nouvelles parts de fiducie en faveur d'anciens porteurs de parts de CREIT dans le cadre de la contrepartie d'acquisition, en partie contrebalancées par le remboursement des débetures non garanties de premier rang de série A et par les produits d'intérêts sur les coentreprises prises en charge à l'acquisition de CREIT;
- la hausse des charges d'intérêts du secteur Services financiers de Loblaw, en partie contrebalancée par le remboursement d'emprunts à terme.

Impôt sur le résultat

(en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour les périodes closes aux dates indiquées	12 semaines closes le		Variation (en \$)	Variation (en %)
	23 mars 2019	24 mars 2018		
Impôt sur le résultat	86 \$	106 \$	(20) \$	(18,9) %
Ajouter : Incidence fiscale des éléments exclus du montant ajusté du bénéfice avant impôt ^{1), i)}	47	29	18	62,1 %
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat ¹⁾	133 \$	135 \$	(2) \$	(1,5) %
Taux d'impôt effectif s'appliquant au bénéfice avant impôt	(30,1) %	21,9 %		
Montant ajusté du taux d'impôt s'appliquant au montant ajusté du bénéfice avant impôt ¹⁾	26,9 %	26,9 %		

i) Voir le tableau portant sur le montant ajusté du BAIIA¹⁾ ainsi que le tableau présentant le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières¹⁾ qui figurent à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion pour obtenir une liste exhaustive des éléments exclus du montant ajusté du bénéfice avant impôt¹⁾.

Le taux d'impôt effectif s'est établi à (30,1) % au premier trimestre de 2019, comparativement à 21,9 % au premier trimestre de 2018. La variation du taux d'impôt effectif est principalement attribuable à une augmentation de l'ajustement non déductible de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie et à l'incidence de certains éléments non déductibles.

Le montant ajusté du taux d'impôt¹⁾ s'est établi à 26,9 % au premier trimestre de 2019, comparativement à 26,9 % au premier trimestre de 2018.

AUTRES QUESTIONS LIÉES À L'ENTREPRISE (INFORMATIONS CONSOLIDÉES)

Mise en œuvre de l'IFRS 16 En 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, qui remplace l'IAS 17 et les interprétations connexes. La norme prévoit l'utilisation, par les preneurs, d'un modèle unique d'évaluation et de comptabilisation des contrats de location au bilan, éliminant la distinction entre les contrats de location simple et les contrats de location-financement. Le 1^{er} janvier 2019, la société a mis en œuvre la norme selon l'approche rétrospective modifiée. Par conséquent, les résultats de la société pour le premier trimestre de 2019 reflètent la comptabilisation des contrats de location selon l'IFRS 16. Les résultats de l'exercice précédent n'ont pas été retraités. Se reporter à la rubrique « Normes comptables » du présent rapport de gestion pour obtenir plus de précisions sur la mise en œuvre de l'IFRS 16.

La mise en œuvre de l'IFRS 16 a entraîné une hausse importante des actifs et des passifs inscrits au bilan consolidé résumé de la société ainsi qu'une modification du calendrier et de la présentation des charges liées aux contrats de location dans les résultats du secteur Vente au détail de la société. La société a comptabilisé un actif au titre du droit d'utilisation de 4,1 milliards de dollars et une obligation locative de 5,1 milliards de dollars en vertu de la nouvelle norme. Aux termes de l'IFRS 16, la charge d'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation et les charges d'intérêts sur les obligations locatives ont remplacé les charges de loyers qui étaient auparavant comptabilisées sur une base linéaire dans le résultat d'exploitation en vertu de l'IAS 17 sur la durée du contrat de location.

Le tableau qui suit présente l'incidence, d'un exercice à l'autre, de la mise en œuvre de l'IFRS 16 sur les résultats consolidés de la société au premier trimestre de 2019 :

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	12 semaines closes le 23 mars 2019			
	Variation (en \$)			Total ⁽ⁱ⁾
	Weston Foods	Loblaw	Autres et intersectoriel	
Résultat d'exploitation	1 \$	75 \$	(40) \$	36 \$
Montant ajusté du BAIIA ¹⁾	3	282	(130)	155
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	1	82	(41)	42
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	2	207	(90)	119
Perte nette disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	—	(3)	—	(3)
Perte nette diluée par action ordinaire (en dollars)	—	—	—	(0,02)

i) Tient compte de l'incidence négligeable, d'un exercice à l'autre, de Propriétés de Choix au premier trimestre de 2019.

Transfert de Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix par Loblaw Le 1^{er} novembre 2018, la société et Loblaw ont procédé à une réorganisation aux termes de laquelle Loblaw a transféré à la société sa participation véritable d'environ 61,6 % dans Propriétés de Choix, en franchise d'impôt pour Loblaw et ses actionnaires canadiens. Dans le cadre de la réorganisation, les actionnaires minoritaires de Loblaw ont reçu 0,135 d'une action ordinaire de la société pour chaque action ordinaire de Loblaw détenue, ce qui correspondait à la valeur de marché de leur participation proportionnelle dans Propriétés de Choix à la date de l'annonce du transfert, et la société a reçu la participation véritable d'environ 61,6 % de Loblaw dans Propriétés de Choix. Par suite de cette réorganisation, Loblaw ne détient plus de participation dans Propriétés de Choix et, par conséquent, elle a cessé de consolider cette participation. Propriétés de Choix est devenue un secteur d'exploitation à présenter distinct de la société. Dans le cadre de la réorganisation, la société a émis environ 26,6 millions d'actions ordinaires en faveur des actionnaires minoritaires de Loblaw.

L'émission d'environ 26,6 millions d'actions ordinaires dans le cadre de la réorganisation a eu un effet dilutif à la fois sur le bénéfice net dilué par action ordinaire et le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire¹⁾.

La société demeure sous le contrôle de M. W. Galen Weston qui, directement ou indirectement par l'intermédiaire d'entités qu'il contrôle, détient environ 53,1 % des actions ordinaires en circulation de la société.

Rapport de gestion

Placement de parts de fiducie Après la clôture du premier trimestre de 2019, Propriétés de Choix a conclu une entente avec un syndicat de preneurs fermes visant la vente, par voie de prise ferme, de 22 815 000 parts de fiducie (les « parts offertes ») au prix de 13,15 \$ la part offerte (le « prix d'offre »), pour un produit brut d'environ 300 millions de dollars (le « placement »). Propriétés de Choix a également attribué aux preneurs fermes une option de surallocation leur permettant de souscrire 3 422 250 parts offertes additionnelles qui, si elle est exercée intégralement, porterait le produit brut tiré du placement à environ 345 millions de dollars. De plus, conformément à ses droits préférentiels de souscription, la société a convenu de souscrire 3 805 000 parts offertes au prix d'offre dans le cadre du placement pour environ 50 millions de dollars. La clôture du placement devrait avoir lieu au deuxième trimestre de 2019, sous réserve de l'obtention, par Propriétés de Choix, des approbations réglementaires habituelles. À la clôture du placement, la société détiendra une participation véritable d'environ 63,3 % dans Propriétés de Choix (ou 63,0 % si l'option de surallocation est exercée intégralement).

SECTEURS D'EXPLOITATION À PRÉSENTER

RÉSULTATS SECTORIELS DE WESTON FOODS

Sauf indication contraire, les résultats de Weston Foods tiennent compte de l'incidence de la mise en œuvre de l'IFRS 16.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	12 semaines closes les		Variation	Variation
Pour les périodes closes aux dates indiquées	23 mars 2019	24 mars 2018 ³⁾	(en \$)	(en %)
Chiffre d'affaires	516 \$	517 \$	(1) \$	(0,2) %
Résultat d'exploitation	10 \$	11 \$	(1) \$	(9,1) %
Montant ajusté du BAIIA ¹⁾	46 \$	45 \$	1 \$	2,2 %
Montant ajusté de la marge du BAIIA ¹⁾	8,9 %	8,7 %		
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ⁱ⁾	32 \$	31 \$	1 \$	3,2 %

i) Au premier trimestre de 2018, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte d'un amortissement accéléré de 4 millions de dollars comptabilisé au titre de charges de restructuration et autres charges connexes.

Chiffre d'affaires Au premier trimestre de 2019, le chiffre d'affaires de Weston Foods a diminué de 1 million de dollars, ou 0,2 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2018 pour s'établir à 516 millions de dollars. Le chiffre d'affaires reflète l'incidence favorable de la conversion des monnaies étrangères d'environ 2,9 %. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence favorable de la conversion des monnaies étrangères, le chiffre d'affaires a diminué de 3,1 %, en raison essentiellement de l'incidence de la rationalisation des produits et de la perte de ventes à des clients clés en 2018, facteurs en partie contrebalancés par l'incidence positive combinée de la stratégie de prix et de la modification de la composition du chiffre d'affaires. Le moment du congé de Pâques a eu une incidence négligeable, d'un exercice à l'autre, sur le chiffre d'affaires.

Résultat d'exploitation Le résultat d'exploitation de Weston Foods a diminué de 1 million de dollars, ou 9,1 %, au premier trimestre de 2019 comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2018 pour s'établir à 10 millions de dollars. Le résultat d'exploitation, normalisé afin d'exclure l'incidence favorable d'environ 1 million de dollars de l'IFRS 16, a diminué de 2 millions de dollars. Cette baisse découle principalement de la diminution de 5 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation, en partie contrebalancée par l'incidence favorable nette de 3 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement, en raison essentiellement de ce qui suit :

- l'incidence favorable des charges de restructuration et autres charges connexes de 13 millions de dollars; facteur en partie contrebalancé par
- l'incidence défavorable de l'ajustement de la juste valeur des dérivés de 10 millions de dollars.

Montant ajusté du BAIIA¹⁾ Au premier trimestre de 2019, le montant ajusté du BAIIA¹⁾ de Weston Foods a augmenté de 1 million de dollars, ou 2,2 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2018 pour s'établir à 46 millions de dollars. Le montant ajusté du BAIIA¹⁾, normalisé afin d'exclure l'incidence favorable d'environ 3 millions de dollars de l'IFRS 16, a diminué de 2 millions de dollars, en raison de l'augmentation du coût des intrants et des coûts de distribution, ainsi que de la diminution du chiffre d'affaires, en partie contrebalancées par des améliorations au chapitre de la productivité et par les avantages nets tirés du programme de transformation de Weston Foods.

Le montant ajusté de la marge du BAIIA¹⁾ de Weston Foods a augmenté pour s'établir à 8,9 % au premier trimestre de 2019 comparativement à 8,7 % pour la période correspondante de 2018. Le montant ajusté de la marge du BAIIA¹⁾, normalisé afin d'exclure l'incidence favorable de l'IFRS 16, a diminué de 40 points de base pour s'établir à 8,3 % au premier trimestre de 2019, en raison essentiellement des facteurs dont il est fait mention ci-dessus.

Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles comptabilisés par Weston Foods se sont établis à 32 millions de dollars au premier trimestre de 2019, en hausse de 1 million de dollars par rapport à ceux inscrits pour la période correspondante de 2018. Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, normalisés pour exclure l'incidence défavorable d'environ 2 millions de dollars de l'IFRS 16, ont diminué de 1 million de dollars. Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte, au premier trimestre de 2018, d'un amortissement accéléré de 4 millions de dollars lié à la fermeture précédemment annoncée d'une installation de fabrication non rentable aux États-Unis. Si l'on ne tient pas compte de ce montant ni de l'incidence de l'IFRS 16, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ont augmenté de 3 millions de dollars au premier trimestre de 2019 en raison des investissements dans les immobilisations.

Autres questions liées à Weston Foods

Charges de restructuration et autres charges connexes Weston Foods évalue continuellement les mesures de compression des coûts et les initiatives stratégiques à l'égard de ses actifs de fabrication, de ses réseaux de distribution et de son infrastructure administrative dans le but de s'assurer que sa structure d'exploitation demeure à faibles coûts. Au premier trimestre de 2019, Weston Foods a comptabilisé des charges de restructuration et autres charges connexes de 2 millions de dollars (15 millions de dollars en 2018), qui découlaient principalement des charges de restructuration liées au programme de transformation de Weston Foods.

Rapport de gestion

RÉSULTATS SECTORIELS DE LOBLAW

En raison du transfert de Propriétés de Choix, l'information financière de Loblaw pour l'exercice à l'étude représente les résultats liés aux activités poursuivies et les chiffres comparatifs ont été retraités. Sauf indication contraire, les résultats sectoriels de Loblaw reflètent l'incidence de la hausse de l'amortissement liée au transfert, de la mise en œuvre de l'IFRS 16 et de la consolidation des franchises.

(en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour les périodes closes aux dates indiquées	12 semaines closes les		Variation (en \$)	Variation (en %)
	23 mars 2019	24 mars 2018 ³⁾		
Chiffre d'affaires	10 659 \$	10 335 \$	324 \$	3,1 %
Résultat d'exploitation	449 \$	374 \$	75 \$	20,1 %
Montant ajusté du BAIIA ¹⁾	1 038 \$	731 \$	307 \$	42,0 %
Montant ajusté de la marge du BAIIA ¹⁾	9,7 %	7,1 %		
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ⁱ⁾	580 \$	341 \$	239 \$	70,1 %

- i) Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte d'un amortissement de 119 millions de dollars au premier trimestre de 2019 (121 millions de dollars en 2018) lié aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix.

Chiffre d'affaires Le chiffre d'affaires de Loblaw a augmenté de 324 millions de dollars, ou 3,1 %, au premier trimestre de 2019 comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2018 pour s'établir à 10 659 millions de dollars, en raison essentiellement du secteur Vente au détail. La hausse découle également d'une augmentation enregistrée par le secteur Services financiers, en raison d'une hausse des produits d'intérêts et de l'augmentation du chiffre d'affaires d'un exercice à l'autre attribuable aux kiosques *La Boutique Mobile*.

Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a augmenté de 297 millions de dollars, ou 2,9 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2018, et il tient compte du chiffre d'affaires de 7 515 millions de dollars (7 271 millions de dollars en 2018) du secteur de l'alimentation au détail et de celui de 2 937 millions de dollars (2 884 millions de dollars en 2018) du secteur des pharmacies au détail.

Si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a augmenté de 197 millions de dollars, ou 2,0 %, en raison essentiellement des facteurs suivants :

- le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail a augmenté de 2,0 % pour le trimestre. Le moment du congé de Pâques a eu une incidence négligeable sur la croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail aux premiers trimestres de 2019 et de 2018. Le secteur de l'alimentation au détail a affiché une circulation relativement inchangée, mais une taille du panier plus élevée au cours du trimestre;
- l'indice interne moyen trimestriel du prix des aliments du secteur de l'alimentation au détail de Loblaw a été légèrement inférieur (légèrement inférieur en 2018) à l'inflation nationale moyenne trimestrielle du prix des aliments de 3,3 % (inflation de 1,2 % en 2018), calculée selon l'IPC. L'IPC ne traduit pas nécessairement l'incidence de l'inflation sur la composition spécifique de l'offre de produits vendus dans les magasins de Loblaw;
- le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail a augmenté de 2,2 % au cours du trimestre. Le moment du congé de Pâques a eu une incidence négligeable sur la croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail aux premiers trimestres de 2019 et de 2018.
 - le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance a augmenté de 1,2 %, et il tient compte de l'incidence négative de la poursuite de la réforme du réseau de la santé;
 - le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits de l'avant du magasin a augmenté de 3,1 %.

Au cours des 12 derniers mois, 18 magasins du secteur de l'alimentation et du secteur des pharmacies ont ouvert leurs portes et 13 les ont fermées, ce qui a donné lieu à une augmentation nette de la superficie en pieds carrés du secteur Vente au détail de 0,2 million de pieds carrés, ou 0,3 %.

Les échanges de cartes Loblaw se sont traduits par la remise aux clients de produits gratuits d'une valeur d'environ 2 millions de dollars au premier trimestre de 2019, montant pour lequel une provision avait été comptabilisée au quatrième trimestre de 2017. Ces échanges n'ont pas eu d'incidence favorable sur le chiffre d'affaires ou la performance financière de Loblaw, et la direction de Loblaw n'estime pas qu'ils ont eu une incidence importante sur le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail.

Résultat d'exploitation Le résultat d'exploitation de Loblaw a augmenté de 75 millions de dollars, ou 20,1 %, au premier trimestre de 2019 comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2018 pour s'établir à 449 millions de dollars. La hausse du résultat d'exploitation tient compte de l'incidence favorable d'environ 75 millions de dollars de l'IFRS 16 et de l'incidence défavorable d'environ 22 millions de dollars de la hausse de l'amortissement liée au transfert. Le résultat d'exploitation, normalisé afin d'exclure ces incidences, a augmenté de 22 millions de dollars, en raison de l'amélioration de 13 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et de l'incidence favorable nette de 9 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement dont il est question ci-dessous :

- l'amélioration de 13 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation attribuable essentiellement au secteur Vente au détail, y compris l'apport positif de la consolidation des franchises, en partie contrebalancée par la diminution de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Services financiers;
- l'incidence favorable nette de 9 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement s'explique principalement par ce qui suit :
 - la charge de 19 millions de dollars liée aux stocks inscrite à l'exercice précédent attribuable à la réforme du réseau de la santé;

Rapport de gestion

- les charges de 19 millions de dollars liées au programme de carte Loblaw comptabilisées à l'exercice précédent;
- facteurs en partie contrebalancés par
- l'incidence défavorable de 17 millions de dollars de la comptabilisation, à l'exercice précédent, des produits qui ont découlé de la réduction progressive des activités de services bancaires des *Services financiers le Choix du Président*, déduction faite de certains coûts engagés;
 - l'incidence défavorable de 12 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, des charges de restructuration et autres charges connexes.

Montant ajusté du BAIIA¹⁾ Le montant ajusté du BAIIA¹⁾ de Loblaw s'est établi à 1 038 millions de dollars au premier trimestre de 2019, en hausse de 307 millions de dollars, ou 42,0 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2018, et il tient compte de l'incidence favorable d'environ 282 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de l'IFRS 16. Le montant ajusté du BAIIA¹⁾, normalisé afin d'exclure l'incidence de l'IFRS 16, a augmenté de 25 millions de dollars, en raison essentiellement de l'amélioration de la performance du secteur Vente au détail, en partie contrebalancée par la performance du secteur Services financiers.

Le montant ajusté du BAIIA¹⁾ du secteur Vente au détail s'est établi à 985 millions de dollars au premier trimestre de 2019, en hausse de 313 millions de dollars par rapport à celui inscrit au premier trimestre de 2018, et il tient compte de l'incidence favorable d'environ 282 millions de dollars de l'IFRS 16. Le montant ajusté du BAIIA¹⁾, normalisé afin d'exclure cette incidence, a augmenté de 31 millions de dollars au premier trimestre de 2019, y compris l'incidence favorable de 20 millions de dollars de la consolidation des franchises, et il découle de l'augmentation de la marge brute du secteur Vente au détail, en partie contrebalancée par une augmentation des frais de vente et charges générales et administratives.

- La marge brute exprimée en pourcentage du secteur Vente au détail s'est établie à 29,6 %, en hausse de 20 points de base comparativement à celle inscrite à la période correspondante de 2018. Si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, la marge brute exprimée en pourcentage du secteur Vente au détail s'est établie à 27,7 %, en baisse de 30 points de base comparativement à celle inscrite au premier trimestre de 2018. Les marges ont subi l'incidence défavorable de la réforme du réseau de la santé, tandis que les marges du secteur de l'alimentation au détail sont demeurées relativement inchangées.
- Les frais de vente et charges générales et administratives ont augmenté de 13 millions de dollars comparativement à ceux inscrits au premier trimestre de 2018. Les frais de vente et charges générales et administratives du secteur Vente au détail, normalisés pour exclure l'incidence de l'IFRS 16 et la consolidation des franchises, ont augmenté de 13 millions de dollars et les frais de vente et charges générales et administratives exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires se sont établis à 21,0 %, ce qui représente une amélioration de 30 points de base comparativement à ceux inscrits au premier trimestre de 2018, en raison de ce qui suit :
 - les initiatives d'amélioration des processus et de création d'efficacités;
 - la baisse des frais de commercialisation attribuable au lancement du programme *PC Optimum* à l'exercice précédent;
 - l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, du change.

Le montant ajusté du BAIIA¹⁾ du secteur Services financiers a diminué de 6 millions de dollars comparativement à celui inscrit au trimestre correspondant de 2018, en raison de la diminution des produits tirés des services bancaires de base attribuable à la cessation des services bancaires offerts aux particuliers sous la marque *Services financiers le Choix du Président* et de l'augmentation des charges d'exploitation, y compris les coûts découlant des investissements dans la stratégie numérique, en partie contrebalancées par la hausse des produits d'intérêts attribuable à la croissance du portefeuille de cartes de crédit et par l'augmentation du chiffre d'affaires attribuable aux kiosques *La Boutique Mobile*.

Au premier trimestre de 2019, le montant ajusté du BAIIA¹⁾ de Loblaw tient compte également d'un profit de 5 millions de dollars (néant en 2018) lié à la cession-bail d'immeubles à Propriétés de Choix.

Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles de Loblaw ont augmenté de 239 millions de dollars, ou 70,1 %, au premier trimestre de 2019 comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2018 pour s'établir à 580 millions de dollars, et ils tiennent compte de l'incidence défavorable d'environ 207 millions de dollars de l'IFRS 16 et de l'incidence défavorable de la hausse d'environ 22 millions de dollars de l'amortissement liée au transfert. Au premier trimestre de 2019, l'augmentation des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, normalisée pour exclure ces incidences, a été de 10 millions de dollars et découle essentiellement de la consolidation des franchises et d'une augmentation des actifs liés aux TI.

Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte de l'incidence d'un amortissement de 119 millions de dollars des immobilisations incorporelles au premier trimestre de 2019 (121 millions de dollars en 2018) lié à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix.

Autres questions liées à Loblaw

Transfert de Propriétés de Choix et incidence sur les résultats de Loblaw En raison de la réorganisation, les bâtiments détenus par Propriétés de Choix et loués à Loblaw sont comptabilisés à titre de contrats de location par Loblaw et non plus à titre de bâtiments détenus. Les composantes des bâtiments liées à ces contrats de location découlant du transfert sont classées à titre d'améliorations locatives et amorties sur ce qui correspond à la période la moins longue entre la durée du contrat de location et la durée d'utilité, jusqu'à un maximum de 25 ans. La durée résiduelle moyenne des contrats de location se rapportant à ces améliorations locatives est d'environ 10 ans. L'incidence de ce changement devrait se traduire par une hausse des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles annuels d'environ 85 millions de dollars en regard de 2018. Les résultats financiers de Loblaw pour le premier trimestre de 2019 rendent compte d'une hausse des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles de 22 millions de dollars.

Processus et efficience Loblaw continue de mettre en œuvre son plan pluriannuel lancé en 2018 dans le but d'améliorer les processus et de réaliser des gains d'efficience dans l'ensemble des infrastructures de l'administration, des magasins et du réseau de distribution. De nombreuses initiatives sont en cours afin d'atténuer la complexité et les coûts des activités commerciales afin de mettre sur pied une structure opérationnelle à faible coût qui permettra à Loblaw de continuer à investir dans ses secteurs de croissance stratégique. La direction de Loblaw prévoit engager des dépenses d'investissement et comptabiliser des charges de restructuration et autres charges afférentes à ces initiatives en 2019 et par la suite. Loblaw a comptabilisé des charges de restructuration et autres charges connexes d'environ 12 millions de dollars liées essentiellement à des initiatives d'amélioration des processus et de création d'efficience au premier trimestre de 2019.

Consolidation des franchises Le réseau de Loblaw compte plus de 500 magasins franchisés d'alimentation au détail. À la clôture du premier trimestre de 2019, 414 de ces magasins avaient été consolidés aux fins comptables aux termes d'un nouveau contrat de franchise simplifié (le « contrat de franchise ») qui est entré en vigueur en 2015.

Rapport de gestion

Loblaw convertira les franchises au contrat de franchise à l'expiration de leur contrat actuellement en vigueur, après quoi toutes les franchises auront été consolidées. Le tableau qui suit présente l'incidence totale de la consolidation des franchises dont rendent compte les résultats consolidés de la société :

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Pour les périodes closes aux dates indiquées

	12 semaines closes les	
	23 mars 2019	24 mars 2018
Nombre de magasins franchisés consolidés à l'ouverture de la période	400	310
Ajouter : Nombre net de magasins franchisés consolidés pendant la période	14	21
Nombre de magasins franchisés consolidés à la clôture de la période	414	331
Chiffre d'affaires	299 \$	199 \$
Résultat d'exploitation	10	(5)
Montant ajusté du BAIIA ¹⁾	27	7
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	17	12
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	5	(5)

Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société n'est pas touché de manière importante par le résultat d'exploitation présenté dans le tableau ci-dessus, puisque le bénéfice connexe découle surtout des participations ne donnant pas le contrôle.

Loblaw s'attend²⁾ à ce que les nouvelles franchises consolidées et les franchises actuellement consolidées donnent lieu à des produits d'environ 1 300 millions de dollars, à un montant ajusté du BAIIA¹⁾ d'environ 130 millions de dollars, à des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles d'environ 80 millions de dollars et à un bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle d'environ 40 millions de dollars pour l'exercice 2019.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION DE PROPRIÉTÉS DE CHOIX

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Pour les périodes closes aux dates indiquées

	12 semaines closes les		Variation (en \$)	Variation (en %)
	23 mars 2019	24 mars 2018 ³⁾		
Produits	323 \$	215 \$	108 \$	50,2 %
Charges d'intérêts nettes (produits d'intérêts nets) et autres charges financières ⁱ⁾	1 125 \$	(449) \$	1 574 \$	350,6 %
(Perte nette) bénéfice net	(902) \$	627 \$	(1 529) \$	(243,9) %
Fonds provenant des activités d'exploitation ^{1), ii)}	169 \$	106 \$	63 \$	59,4 %

- i) Les charges d'intérêts nettes (produits d'intérêts nets) et autres charges financières comprennent un ajustement de la juste valeur des parts échangeables.
- ii) Les fonds provenant des activités d'exploitation sont calculés conformément au livre blanc sur les fonds provenant des activités d'exploitation ajustés et les fonds provenant des activités d'exploitation ajustés aux termes des IFRS publié par l'Association des biens immobiliers du Canada en février 2019.

Produits Les produits ont augmenté de 108 millions de dollars au premier trimestre de 2019 comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2018 pour s'établir à 323 millions de dollars, et ils tiennent compte d'un montant de 191 millions de dollars (183 millions de dollars en 2018) provenant des locataires du secteur Vente au détail de Loblaw. L'augmentation des produits découle essentiellement de ce qui suit :

- les produits supplémentaires de 101 millions de dollars tirés des immeubles de placement inclus dans l'acquisition de CREIT;
- l'augmentation des loyers de base et des recouvrements de charges d'exploitation d'immeubles existants;
- les produits supplémentaires tirés d'autres immeubles nouvellement acquis et de l'ouverture de magasins par des locataires dans des immeubles locatifs nouvellement aménagés.

Charges d'intérêts nettes (produits d'intérêts nets) et autres charges financières Les charges d'intérêts nettes et autres charges financières se sont traduites par des charges de 1 125 millions de dollars au premier trimestre de 2019, comparativement à des produits d'intérêts nets de 449 millions de dollars en 2018. La variation de 1 574 millions de dollars découle essentiellement de ce qui suit :

- une incidence défavorable de 1 546 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des parts de société en commandite de catégorie B (les « parts échangeables ») attribuable à la hausse considérable du cours des parts de Propriétés de Choix au cours du trimestre;
- l'augmentation des charges d'intérêts découlant de l'émission de nouveaux titres d'emprunt dans le cadre de l'acquisition de CREIT, y compris des débentures non garanties de premier rang, des emprunts à terme et des prélèvements effectués sur la facilité de crédit consortiale, ainsi que les charges d'intérêts sur la dette prise en charge à l'acquisition de CREIT;
- l'augmentation des distributions sur les parts échangeables;

facteurs en partie contrebalancés par

- le fait qu'aucune distribution n'a été versée sur les parts de société en commandite de catégorie C à la suite de la conversion des parts échangeables effectuée en parallèle avec l'acquisition de CREIT;
- les produits d'intérêts découlant du programme de prêts mezzanine, qui étaient inclus dans l'acquisition de CREIT.

(Perte nette) bénéfice net La perte nette s'est établie à 902 millions de dollars au premier trimestre de 2019, ce qui représente une baisse de 1 529 millions de dollars comparativement à celle inscrite au premier trimestre de 2018, attribuable essentiellement à ce qui suit :

- l'incidence défavorable de l'augmentation des charges d'intérêts nettes et autres charges financières dont il est question ci-dessus;
- l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des immeubles de placement;

facteurs en partie contrebalancés par

- l'augmentation du résultat d'exploitation net tiré des immeubles de placement acquis dans le cadre de l'acquisition de CREIT;
- le résultat d'exploitation net supplémentaire tiré des acquisitions d'autres immeubles et de l'ouverture de magasins par des locataires dans des immeubles locatifs nouvellement aménagés;
- l'augmentation du résultat d'exploitation tiré d'immeubles existants.

Fonds provenant des activités d'exploitation¹⁾ Les fonds provenant des activités d'exploitation¹⁾ se sont établis à 169 millions de dollars au premier trimestre de 2019, en hausse de 63 millions de dollars comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2018. Cette hausse est principalement attribuable à l'augmentation du résultat d'exploitation net qui a découlé du portefeuille acquis, en partie contrebalancée par des charges d'intérêts plus élevées découlant de l'acquisition de CREIT.

Autres questions liées à Propriétés de Choix

Acquisition d'immeubles de placement Au premier trimestre de 2019, Propriétés de Choix a acquis deux immeubles de placement auprès de Loblaw pour un prix d'achat global de 36 millions de dollars, à l'exclusion des coûts d'acquisition. Les acquisitions ont été réglées en trésorerie.

Rapport de gestion

SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

FLUX DE TRÉSORERIE

(en millions de dollars)

Pour les périodes closes aux dates indiquées

	12 semaines closes les		Variation
	23 mars 2019	24 mars 2018	
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	1 521 \$	2 034 \$	(513) \$
Entrées (sorties) nettes liées aux :			
Activités d'exploitation	1 107	458	649
Activités d'investissement	(323)	(1 371)	1 048
Activités de financement	(956)	453	(1 409)
Incidence de la variation des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	—	1	(1)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	1 349 \$	1 575 \$	(226) \$

Entrées nettes liées aux activités d'exploitation Les activités d'exploitation se sont soldées par des entrées nettes de 1 107 millions de dollars au premier trimestre de 2019, en hausse de 649 millions de dollars comparativement à celles inscrites au premier trimestre de 2018. Les entrées nettes liées aux activités d'exploitation, normalisées pour exclure l'incidence de l'IFRS 16, ont augmenté en raison essentiellement des variations favorables des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et des créances sur cartes de crédit, ainsi que de l'augmentation du bénéfice en trésorerie, en partie contrebalancées par l'augmentation de l'impôt sur le résultat payé.

Sorties nettes liées aux activités d'investissement Les activités d'investissement se sont soldées par des sorties nettes de 323 millions de dollars au premier trimestre de 2019, en baisse de 1 048 millions de dollars comparativement au montant inscrit au premier trimestre de 2018. La diminution des sorties nettes liées aux activités d'investissement découle essentiellement de la variation des dépôts de garantie attribuable à l'acquisition de CREIT par Propriétés de Choix au cours de l'exercice précédent, en partie contrebalancée par une diminution des placements à court terme.

Le tableau suivant résume les dépenses d'investissement de la société pour chaque secteur d'exploitation à présenter :

(en millions de dollars)

Pour les périodes closes aux dates indiquées

	12 semaines closes les		Variation
	23 mars 2019	24 mars 2018	
Weston Foods	31 \$	22 \$	9 \$
Loblaw	174	163	11
Propriétés de Choix	31	59	(28)
Total des dépenses d'investissement	236 \$	244 \$	(8) \$

Sorties nettes liées aux activités de financement Les activités de financement se sont soldées par des sorties nettes de 956 millions de dollars au premier trimestre de 2019, en hausse de 1 409 millions de dollars comparativement au montant inscrit au premier trimestre de 2018. La hausse des sorties nettes liées aux activités de financement découle essentiellement de l'augmentation des émissions nettes de titres de créance à long terme de Propriétés de Choix à l'exercice précédent qui a résulté surtout de l'acquisition de CREIT et du reclassement du loyer versé, des activités d'exploitation aux activités de financement, par suite de la mise en œuvre de l'IFRS 16, en partie contrebalancés par la baisse des rachats d'actions ordinaires de Loblaw et par la hausse des intérêts payés.

Les opérations importantes touchant la dette à long terme de la société sont décrites à la rubrique « Composantes de la dette totale » du présent rapport de gestion.

Flux de trésorerie disponibles¹⁾ La définition des flux de trésorerie disponibles¹⁾ a été modifiée au premier trimestre de 2019 afin que la normalisation exclue l'incidence de la mise en œuvre de l'IFRS 16, laquelle n'a eu aucune incidence sur les flux de trésorerie.

(en millions de dollars) Pour les périodes closes aux dates indiquées	12 semaines closes les		Variation
	23 mars 2019	24 mars 2018	
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	1 107 \$	458 \$	649 \$
Moins : Intérêts payés	266	179	87
Acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement	144	158	(14)
Entrées d'immobilisations incorporelles	92	86	6
Paiements au titre de la location, montant net ⁱ⁾	187	—	187
Flux de trésorerie disponibles ¹⁾	418 \$	35 \$	383 \$

i) Comprend les loyers payés en trésorerie en vertu des obligations locatives, déduction faite des paiements au titre de la location reçus relativement aux contrats de location-financement.

Au premier trimestre de 2019, les flux de trésorerie disponibles¹⁾ ont augmenté comparativement à ceux inscrits au premier trimestre de 2018 pour s'établir à 383 millions de dollars, en raison essentiellement de l'augmentation des entrées nettes liées aux activités d'exploitation, en partie contrebalancée par l'augmentation des intérêts payés dont il est question ci-dessus.

SITUATION DE TRÉSORERIE

La société (à l'exclusion de Loblaw et de Propriétés de Choix) s'attend à ce que la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme et les flux de trésorerie futurs provenant des activités d'exploitation lui permettent de financer son programme de dépenses d'investissement ainsi que ses besoins courants liés à ses activités au cours des 12 prochains mois, y compris le fonds de roulement, les exigences de capitalisation des régimes de retraite et les obligations financières. La société (à l'exclusion de Loblaw et de Propriétés de Choix) n'entrevoit pas de difficulté à obtenir du financement pour s'acquitter de ses obligations à long terme.

Loblaw s'attend à ce que la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme, les flux de trésorerie futurs provenant des activités d'exploitation et les montants qu'elle peut prélever sur des facilités de crédit engagées lui permettent de financer son programme de dépenses d'investissement ainsi que ses besoins courants liés à ses activités au cours des 12 prochains mois, y compris le fonds de roulement, les exigences de capitalisation des régimes de retraite et les obligations financières. Le secteur Services financiers prévoit obtenir du financement à long terme aux fins de la croissance de son portefeuille de cartes de crédit au moyen de l'émission de billets et de certificats de placement garanti (« CPG ») de *Fiducie cartes de crédit Eagle*^{MD} (« *Eagle* »).

Propriétés de Choix prévoit obtenir du financement à long terme, en vue de l'acquisition de propriétés, essentiellement en émettant des titres de capitaux propres et des débentures non garanties.

Voir la rubrique « Flux de trésorerie » du présent rapport de gestion pour un complément d'information.

Rapport de gestion

Total de la dette Le tableau qui suit présente le total de la dette sur laquelle la direction exerce un suivi :

(en millions de dollars)	23 mars 2019				Aux 24 mars 2018				31 décembre 2018			
	Loblaw	Propriétés de Choix	Autres/intersectoriel	Total	Loblaw	Propriétés de Choix	Autres/intersectoriel	Total	Loblaw	Propriétés de Choix	Autres/intersectoriel	Total
Dette bancaire	130 \$	— \$	— \$	130 \$	270 \$	— \$	— \$	270 \$	56 \$	— \$	— \$	56 \$
Dette à court terme	615	—	677	1 292	440	—	629	1 069	915	—	664	1 579
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme	787	486	—	1 273	1 792	1 300	—	3 092	847	496	—	1 343
Dette à long terme ⁱ⁾	5 876	6 807	915	13 598	5 943	3 468	915	10 326	6 379	6 681	915	13 975
Certains autres passifs	49	—	—	49	42	—	—	42	48	—	—	48
Juste valeur des dérivés financiers liés aux éléments de la dette dont il est question ci-dessus	—	—	(525)	(525)	—	—	(487)	(487)	—	—	(556)	(556)
Total de la dette, compte non tenu des obligations locatives	7 457 \$	7 293 \$	1 067 \$	15 817 \$	8 487 \$	4 768 \$	1 057 \$	14 312 \$	8 245 \$	7 177 \$	1 023 \$	16 445 \$
Tranche à moins d'un an des obligations locatives	1 259 \$	1 \$	(504) \$	756 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$
Obligations locatives	7 825	7	(3 584)	4 248	—	—	—	—	—	—	—	—
Total de la dette, compte tenu du total des obligations locatives	16 541 \$	7 301 \$	(3 021) \$	20 821 \$	8 487 \$	4 768 \$	1 057 \$	14 312 \$	8 245 \$	7 177 \$	1 023 \$	16 445 \$

i) Avant la mise en œuvre de l'IFRS 16, la dette à long terme au 24 mars 2018 et au 31 décembre 2018 tenait compte d'obligations découlant de contrats de location-financement de 556 millions de dollars et de 535 millions de dollars, respectivement.

La direction vise à maintenir des paramètres de crédit cadrant avec ceux d'une société dont le profil d'entreprise est doté de notations élevées. Dans « Autres et intersectoriel », la société (à l'exclusion de Loblaw et de Propriétés de Choix) détient un montant de trésorerie, d'équivalents de trésorerie et de placements à court terme et, par conséquent, elle surveille ses niveaux d'endettement sur la base du montant net de sa dette. La société (à l'exclusion de Loblaw et de Propriétés de Choix) a une dette totale, compte non tenu des obligations locatives, de 1 067 millions de dollars (1 057 millions de dollars au 24 mars 2018 et 1 023 millions de dollars au 31 décembre 2018) ainsi qu'une trésorerie, des équivalents de trésorerie et des placements à court terme de 696 millions de dollars (793 millions de dollars au 24 mars 2018 et 612 millions de dollars au 31 décembre 2018), donnant lieu à une dette nette de 371 millions de dollars (dette nette de 264 millions de dollars au 24 mars 2018 et dette nette de 411 millions de dollars au 31 décembre 2018).

La direction de Loblaw se concentre sur la gestion de sa structure du capital pour chacun de ses secteurs d'exploitation, de manière à s'assurer que leur structure du capital convienne au domaine dans lequel chaque secteur exerce ses activités.

- Loblaw vise à ce que le secteur Vente au détail affiche des paramètres de crédit cadrant avec ceux de détaillants dont les notations sont élevées. Loblaw suit de près le ratio de la dette sur le montant ajusté du BAIIA ¹⁾ du secteur Vente au détail sur une base annuelle, mesure qui lui permet d'évaluer le niveau d'endettement. À la clôture du premier trimestre de 2019, le ratio de la dette sur le montant ajusté du BAIIA ¹⁾ sur une base annuelle du secteur Vente au détail de Loblaw a augmenté comparativement à celui inscrit au premier trimestre de 2018 et à la clôture de l'exercice 2018, en raison essentiellement de l'augmentation de la dette du secteur Vente au détail qui a découlé de la hausse des obligations locatives attribuable à la mise en œuvre de l'IFRS 16. Cette augmentation a été en partie contrebalancée par la hausse du BAIIA ajusté ¹⁾ qui a également résulté de la mise en œuvre de l'IFRS 16.
- Les objectifs de gestion du capital de la Banque le Choix du Président (la « Banque PC ») consistent à systématiquement maintenir une assise financière solide tout en tenant compte des risques économiques auxquels l'expose son portefeuille de créances sur cartes de crédit et à satisfaire à toutes les exigences réglementaires qui sont définies par le Bureau du surintendant des institutions financières.

Propriétés de Choix vise à maintenir des paramètres de crédit cadrant avec ceux de fiducies de placement immobilier (« FPI ») dont les notations sont élevées. Propriétés de Choix suit de près les paramètres pertinents au secteur des FPI, ce qui inclut de cibler un ratio de la dette sur le total des actifs approprié.

Clauses restrictives et exigences réglementaires La société, Loblaw et Propriétés de Choix sont tenues de respecter certaines clauses restrictives de nature financière au titre de divers instruments d'emprunt. La société, Loblaw et Propriétés de Choix respectaient ces clauses restrictives à la clôture et tout au long du premier trimestre de 2019. La Banque PC et Propriétés de Choix respectaient toutes les exigences réglementaires applicables à la clôture et tout au long du premier trimestre de 2019.

COMPOSANTES DE LA DETTE TOTALE

Débetures Le tableau qui suit présente un résumé des débetures et des billets à moyen terme émis ou pris en charge au cours des périodes closes aux dates indiquées :

			12 semaines closes les	
			23 mars 2019	24 mars 2018
(en millions de dollars)	Taux d'intérêt	Date d'échéance	Montant en capital	Montant en capital
Débetures non garanties de premier rang de Propriétés de Choix				
– Série I	3,01 %	21 mars 2022	— \$	300 \$
– Série J	3,55 %	10 janvier 2025	—	350
– Série K	3,56 %	9 septembre 2024	—	550
– Série L	4,18 %	8 mars 2028	—	750
Total des débetures émises			— \$	1 950 \$

Aucune débeture n'a été émise ou remboursée au cours du premier trimestre de 2019. Propriétés de Choix a effectué le remboursement anticipé de débetures non garanties de premier rang de série A d'une valeur de 400 millions de dollars au premier trimestre de 2018.

Facilités de crédit à terme non garanties En 2018, Propriétés de Choix a obtenu un montant de 800 millions de dollars au moyen de deux facilités de crédit à terme non garanties, soit un emprunt à terme non garanti de 4 ans de 175 millions de dollars accordé par un consortium de prêteurs arrivant à échéance le 4 mai 2022 et un emprunt à terme non garanti de 5 ans de 625 millions de dollars accordé par un consortium de prêteurs arrivant à échéance le 4 mai 2023. Les emprunts à terme portent intérêt à des taux variables correspondant soit au taux préférentiel majoré de 0,45 %, soit au taux des acceptations bancaires majoré de 1,45 %. Les taux s'appliquant à ces emprunts sont conditionnels au maintien par Propriétés de Choix de la notation de BBB que lui ont accordée DBRS et S&P.

Rapport de gestion

Facilités de crédit engagées Les composantes des lignes de crédit engagées disponibles se présentent comme suit :

(en millions de dollars)	Date d'échéance	23 mars 2019		Aux 24 mars 2018		Aux 31 déc. 2018	
		Crédit disponible	Prélevé	Crédit disponible	Prélevé	Crédit disponible	Prélevé
Facilité de crédit engagée de Loblaw	10 juin 2021	1 000 \$	— \$	1 000 \$	— \$	1 000 \$	— \$
Facilité de crédit engagée de Propriétés de Choix conclue avec un consortium ⁱ⁾	5 juillet 2022	—	—	500	374	—	—
Facilité de crédit engagée de Propriétés de Choix conclue avec un consortium	4 mai 2023	1 500	455	—	—	1 500	325
Total des lignes de crédit engagées		2 500 \$	455 \$	1 500 \$	374 \$	2 500 \$	325 \$

i) En 2018, Propriétés de Choix a remboursé et annulé la facilité de crédit engagée de 500 millions de dollars conclue avec un consortium dans le cadre de la clôture de l'acquisition de CREIT.

Fiducies de titrisation indépendantes Loblaw, par l'intermédiaire de la Banque PC, participe à divers programmes de titrisation qui constituent une source de fonds pour l'exercice de ses activités liées aux cartes de crédit. La Banque PC maintient et surveille sa participation en copropriété dans des créances sur cartes de crédit auprès de fiducies de titrisation indépendantes, notamment *Eagle* et d'autres fiducies de titrisation indépendantes, selon ses besoins en matière de financement.

Le tableau qui suit présente un résumé des montants titrisés auprès de fiducies de titrisation indépendantes :

(en millions de dollars)	23 mars 2019	Aux	
		24 mars 2018	31 déc. 2018
Créances titrisées auprès de fiducies de titrisation indépendantes :			
Créances titrisées auprès de <i>Fiducie cartes de crédit Eagle^{MD}</i>	750 \$	900 \$	750 \$
Créances titrisées auprès d'autres fiducies de titrisation indépendantes	615	440	915
Total des créances titrisées auprès de fiducies de titrisation indépendantes	1 365 \$	1 340 \$	1 665 \$

Dans le cadre de ses programmes de titrisation, la Banque PC est tenue de maintenir en tout temps un solde de son portefeuille de créances sur cartes de crédit équivalant à au moins 107 % du passif titrisé en cours, et elle se conformait à cette exigence à la clôture du premier trimestre de 2019 et s'y est conformée tout au long du premier trimestre de 2019.

Fiducies de financement indépendantes À la clôture du premier trimestre de 2019, les fiducies de financement indépendantes avaient prélevé 530 millions de dollars (545 millions de dollars au 24 mars 2018 et 536 millions de dollars au 31 décembre 2018) sur la facilité de crédit engagée renouvelable qui constitue la source de financement des fiducies de financement indépendantes. Loblaw accorde un rehaussement de crédit de 64 millions de dollars (64 millions de dollars au 24 mars 2018 et au 31 décembre 2018) sous forme de lettre de garantie en faveur des fiducies de financement indépendantes, correspondant à au moins 10 % (au moins 10 % au 24 mars 2018 et au 31 décembre 2018) du capital des prêts en cours.

Loblaw compte renouveler la facilité de crédit engagée renouvelable lorsqu'elle arrivera à échéance le 10 juin 2019.

Dette liée au contrat à livrer sur actions En 2001, Weston Holdings Limited (« WHL ») a conclu un contrat à livrer visant 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw à un prix à terme initial de 48,50 \$ l'action ordinaire de Loblaw, prix qui a augmenté aux termes du contrat pour s'établir à 119,61 \$ (114,58 \$ au 24 mars 2018 et 118,42 \$ au 31 décembre 2018) l'action ordinaire de Loblaw à la clôture du premier trimestre de 2019. Ce contrat arrive à échéance en 2031 et WHL peut régler le passif en tout temps avec les 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw. L'obligation de WHL en vertu de ce contrat à livrer est garantie par les actions ordinaires sous-jacentes de Loblaw. WHL comptabilise une charge ou un produit hors trésorerie qu'elle inclut dans le montant consolidé des charges d'intérêts nettes et autres charges financières au titre de l'ajustement à la juste valeur du contrat à livrer de WHL visant 9,6 millions d'actions. Cet ajustement est un élément hors trésorerie résultant des fluctuations du cours des actions sous-jacentes de Loblaw appartenant à WHL. WHL ne comptabilise aucune variation du cours associée aux actions ordinaires de Loblaw qu'elle détient.

Le tableau qui suit présente un résumé de la dette de la société (à l'exclusion de Loblaw et de Propriétés de Choix) inscrite au poste « Autres et intersectoriel » :

(en millions de dollars)	Date d'échéance	23 mars 2019	Aux	
			24 mars 2018	31 déc. 2018
Série A	2031	466 \$	466 \$	466 \$
Série B	Remboursables à vue	677	629	664
Juste valeur des dérivés financiers liés à la dette ci-dessus	s. o.	(525)	(487)	(556)
Dette liée au contrat à livrer sur actions ⁱ⁾		618 \$	608 \$	574 \$
Déventures	2024 à 2033	450	450	450
Coûts de transaction et autres		(1)	(1)	(1)
Autres et intersectoriel – dette		1 067 \$	1 057 \$	1 023 \$

i) WHL peut régler le passif en tout temps avec les 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw.

SITUATION FINANCIÈRE

	23 mars 2019 ⁱⁱ⁾	Aux	
		24 mars 2018	31 déc. 2018
Montant ajusté du rendement des capitaux propres moyens attribuables aux porteurs d'actions ordinaires de la société sur une base annuelle ¹⁾	13,8 %	12,8 %	12,7 %
Montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle ^{1), i)}	10,4 %	12,6 %	12,0 %

i) Tient compte de l'incidence annualisée de l'IFRS 16. Le montant ajusté du résultat d'exploitation après impôt¹⁾ devrait augmenter d'environ 81 millions de dollars sur une base annualisée en raison des changements dans la présentation des charges de loyers de la société.

ii) Les capitaux propres d'ouverture et le capital d'ouverture tiennent compte de la mise en œuvre de l'IFRS 16 dans le calcul des capitaux propres moyens et du capital moyen, respectivement.

Le montant ajusté du rendement des capitaux propres moyens attribuables aux porteurs d'actions ordinaires de la société sur une base annuelle¹⁾ avait augmenté à la clôture du premier trimestre de 2019 comparativement à celui inscrit à la clôture du premier trimestre de 2018 et à la clôture de l'exercice 2018, en raison essentiellement de l'augmentation du bénéfice de Propriétés de Choix et de la diminution des résultats non distribués attribuable à la mise en œuvre de l'IFRS 16.

Rapport de gestion

Le montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle¹⁾ avait diminué à la clôture du premier trimestre de 2019 comparativement à celui inscrit à la clôture du premier trimestre de 2018 et à la clôture de l'exercice 2018, en raison essentiellement de l'augmentation de la dette moyenne qui a découlé de l'augmentation des obligations locatives attribuable à la mise en œuvre de l'IFRS 16. Cette augmentation a été en partie contrebalancée par la hausse du montant ajusté du résultat d'exploitation¹⁾ après impôt, laquelle est également attribuable à l'IFRS 16.

NOTATION

Le tableau qui suit présente les notes actuelles de GWL :

Notation (normes canadiennes)	Dominion Bond Rating Service		Standard & Poor's	
	Note	Tendance	Note	Perspective
Notation de l'émetteur	BBB	Stable	BBB	Stable
Billets à moyen terme	BBB	Stable	BBB	s. o.
Autres billets et débetures	BBB	Stable	BBB	s. o.
Actions privilégiées	Pfd-3	Stable	P-3 (élevé)	s. o.

Le tableau qui suit présente les notes actuelles de Loblaw :

Notation (normes canadiennes)	Dominion Bond Rating Service		Standard & Poor's	
	Note	Tendance	Note	Perspective
Notation de l'émetteur	BBB	Stable	BBB	Stable
Billets à moyen terme	BBB	Stable	BBB	s. o.
Autres billets et débetures	BBB	Stable	BBB	s. o.
Actions privilégiées de deuxième rang, série B	Pfd-3	Stable	P-3 (élevé)	s. o.

Le tableau qui suit présente les notes actuelles de Propriétés de Choix :

Notation (normes canadiennes)	Dominion Bond Rating Service		Standard & Poor's	
	Note	Tendance	Note	Perspective
Notation de l'émetteur	BBB	Stable	BBB	Stable
Débetures non garanties de premier rang	BBB	Stable	BBB	s. o.

CAPITAL SOCIAL

Capital social ordinaire Le tableau qui suit résume l'activité relative aux actions ordinaires émises et en circulation de la société pour les périodes closes aux dates indiquées :

	12 semaines closes les			
	23 mars 2019		24 mars 2018	
(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire
Émises et en circulation à l'ouverture de la période	153 370 108	2 766 \$	127 905 581	221 \$
Émises en vue du règlement d'options sur actions	152 499	12	52 245	5
Rachetées et annulées	(1 625)	—	(1 628)	—
Émises et en circulation à la clôture de la période	153 520 982	2 778 \$	127 956 198	226 \$
Actions détenues en fiducie à l'ouverture de la période	(120 305)	—	(228 803)	—
Rachetées en vue du règlement futur d'UATI et d'UAR	(50 000)	(1)	—	—
Libérées en vue du règlement d'UATI et d'UAR	84 376	2	94 675	—
Actions détenues en fiducie à la clôture de la période	(85 929)	1	(134 128)	—
Émises et en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie à la clôture de la période	153 435 053	2 779 \$	127 822 070	226 \$
Nombre moyen pondéré en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie	153 279 008		127 713 971	

Programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités Le tableau qui suit présente les activités de la société aux termes de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités :

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	12 semaines closes les	
	23 mars 2019	24 mars 2018
Rachetées en vue du règlement futur d'UATI et d'UAR (nombre d'actions)	50 000	—
Rachetées et annulées (nombre d'actions)	—	(1 628)
Contrepartie en trésorerie payée		
Rachetées et détenues en fiducie	(5) \$	— \$
Prime comptabilisée en charges dans les résultats non distribués	5 \$	— \$

Rapport de gestion

Au deuxième trimestre de 2018, GWL a renouvelé son programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités à la Bourse de Toronto (la « TSX ») ou par l'intermédiaire d'autres systèmes de négociation visant un nombre maximal de 6 398 134 de ses actions ordinaires, soit environ 5 % de ses actions ordinaires émises et en circulation. Conformément aux règlements de la TSX, la société peut racheter ses actions ordinaires à l'occasion à un prix égal à leur cours alors en vigueur. Au 23 mars 2019, la société avait racheté 1 325 562 actions ordinaires dans le cadre de son programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

GWL déposera un avis d'intention de procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal des activités auprès de la TSX à l'expiration de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités actuelle.

Dividendes Le tableau qui suit présente un résumé des dividendes en trésorerie de la société qui ont été déclarés pour les périodes closes aux dates indiquées :

(en dollars)	12 semaines closes les	
	23 mars 2019	24 mars 2018
Dividendes déclarés par action ⁱ⁾ :		
Ordinaire	0,515 \$	0,455 \$
Privilégiée :		
Série I	0,3625 \$	0,3625 \$
Série III	0,3250 \$	0,3250 \$
Série IV	0,3250 \$	0,3250 \$
Série V	0,296875 \$	0,296875 \$

i) Les dividendes déclarés sur les actions ordinaires et les actions privilégiées de série III, de série IV et de série V ont été payés le 1^{er} avril 2019. Les dividendes déclarés sur les actions privilégiées de série I ont été payés le 15 mars 2019.

Le tableau qui suit présente un résumé des dividendes en trésorerie de la société qui ont été déclarés après la clôture du premier trimestre de 2019 :

(en dollars)	
Dividendes déclarés par action ⁱ⁾ :	
– Ordinaire	0,525 \$
– Privilégiée :	
Série I	0,3625 \$
Série III	0,3250 \$
Série IV	0,3250 \$
Série V	0,296875 \$

i) Les dividendes déclarés sur les actions ordinaires et les actions privilégiées de série III, de série IV et de série V seront payés le 1^{er} juillet 2019. Les dividendes déclarés sur les actions privilégiées de série I sont payables le 15 juin 2019.

Après la clôture du premier trimestre de 2019, le conseil d'administration a augmenté de 0,01 \$ le dividende par action ordinaire trimestriel, qui est passé à 0,525 \$.

Au moment où un dividende est déclaré, GWL fait état sur son site Web (www.weston.ca) de la désignation des dividendes admissibles et non admissibles conformément à la position administrative de l'Agence du revenu du Canada.

ARRANGEMENTS HORS BILAN

La société a recours à des arrangements hors bilan, notamment des lettres de crédit, des garanties et des garanties sous forme de trésorerie, dans le cadre de certaines obligations. Aucun changement important n'a été apporté aux arrangements hors bilan de la société au cours du premier trimestre de 2019. Voir la rubrique 7.7, « Arrangements hors bilan », du Rapport annuel 2018 de la société pour une analyse des principaux arrangements hors bilan de la société.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION TRIMESTRIELS

La clôture de l'exercice de la société est le 31 décembre. Les activités sont présentées selon un exercice qui se termine le samedi le plus rapproché du 31 décembre. Par conséquent, l'exercice de la société compte habituellement 52 semaines, mais compte 53 semaines tous les cinq ou six ans. Chacun des exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017 comptait 52 semaines. Le cycle de 52 semaines est divisé en quatre trimestres de 12 semaines chacun, sauf pour le troisième trimestre, qui compte 16 semaines. Lorsqu'un exercice compte 53 semaines, le quatrième trimestre comporte 13 semaines.

Rapport de gestion

Le tableau qui suit présente un résumé des principales informations financières consolidées tirées des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la société pour chacun des huit derniers trimestres.

Principales informations trimestrielles

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Premier trimestre		Quatrième trimestre		Troisième trimestre		Deuxième trimestre	
	2019 (12 semaines)	2018 ³⁾ (12 semaines)	2018 (12 semaines)	2017 ³⁾ (12 semaines)	2018 (16 semaines)	2017 ³⁾ (16 semaines)	2018 (12 semaines)	2017 ³⁾ (12 semaines)
Chiffre d'affaires	11 173 \$	10 744 \$	11 717 \$	11 402 \$	14 862 \$	14 648 \$	11 245 \$	11 436 \$
Résultat d'exploitation	586	502	690	164	804	1 244	589	640
Montant ajusté du BAIIA ¹⁾	1 158	918	1 146	1 065	1 391	1 307	1 073	1 038
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ¹⁾	535	400	416	407	530	509	400	385
(Perte nette) bénéfice net	(372)	378	412	78	130	904	78	365
(Perte nette) bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	(478)	190	281	44	65	434	38	170
(Perte nette) bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	(488)	180	271	34	51	420	28	160
(Perte nette) bénéfice net par action ordinaire (en dollars) – de base	(3,18) \$	1,41 \$	1,86 \$	0,27 \$	0,40 \$	3,29 \$	0,22 \$	1,25 \$
(Perte nette) bénéfice net par action ordinaire (en dollars) – dilué(e)	(3,18) \$	1,40 \$	1,86 \$	0,27 \$	0,40 \$	3,25 \$	0,21 \$	1,23 \$
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire ¹⁾ (en dollars)	1,30 \$	1,38 \$	1,59 \$	1,76 \$	2,25 \$	2,14 \$	1,63 \$	1,67 \$
(Diminution) augmentation du chiffre d'affaires de Weston Foods	(0,2) %	(4,1) %	(3,8) %	(1,9) %	(5,7) %	(0,7) %	(8,1) %	2,6 %
(Diminution) augmentation du chiffre d'affaires de Weston Foods, compte non tenu de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères	(3,1) %	(1,5) %	(5,9) %	0,9 %	(7,3) %	1,0 %	(5,7) %	0,2 %
Inflation (déflation) nationale trimestrielle moyenne du prix des aliments (évaluée par l'IPC)	3,3 %	1,2 %	1,7 %	1,0 %	0,3 %	0,3 %	0,1 %	(1,4) %
Augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail de Loblaw	2,0 %	1,9 %	0,8 %	0,5 %	0,9 %	1,4 %	0,8 %	1,2 %
Augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail de Loblaw	2,2 %	3,7 %	1,9 %	3,6 %	2,5 %	3,3 %	1,7 %	3,7 %
Fonds provenant des activités d'exploitation de Propriétés de Choix par part – dilués	0,252 \$	0,255 \$	0,256 \$	0,282 \$	0,253 \$	0,263 \$	0,272 \$	0,262 \$
Résultat d'exploitation net de Propriétés de Choix (en fonction des encaissements)	233 \$	150 \$	233 \$	153 \$	230 \$	145 \$	212 \$	144 \$

- i) Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte d'un amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix comptabilisé par Loblaw et d'un amortissement accéléré comptabilisé par Weston Foods relativement aux charges de restructuration et autres charges connexes.

Incidence des tendances et du caractère saisonnier sur les résultats trimestriels Les facteurs importants présentés ci-dessous ont influé sur les résultats consolidés des huit derniers trimestres : les cours de change, le caractère saisonnier des activités et le calendrier des jours fériés. L'incidence du caractère saisonnier des activités de Weston Foods est plus importante aux troisième et quatrième trimestres et l'est moins au premier trimestre. L'incidence du caractère saisonnier des activités de Loblaw est plus importante au quatrième trimestre et l'est moins au premier trimestre.

Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et bénéfice net dilué par action

ordinaire Le bénéfice net trimestriel consolidé disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et le bénéfice net dilué par action ordinaire des huit derniers trimestres ont été touchés par les facteurs suivants :

- la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de chacun des secteurs d'exploitation à présenter de la société;
 - la cession des activités de postes d'essence de Loblaw au troisième trimestre de 2017;
 - les augmentations du salaire minimum et la poursuite de la réforme du réseau de la santé;
 - les économies de coûts et l'efficacité sur le plan de l'exploitation découlant des initiatives d'amélioration des processus et de création d'efficacités et les bénéfices associés aux initiatives stratégiques de Loblaw;
 - l'incidence positive des rachats d'actions ordinaires de Loblaw aux fins d'annulation;
 - l'incidence de certains éléments d'ajustement dont il est question à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion, notamment ce qui suit :
 - la variation de l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie;
 - la charge liée à Glenhuron Bank Limited;
 - les charges de restructuration et autres charges connexes;
 - le programme *PC Optimum*;
 - le programme de carte Loblaw;
 - les coûts d'acquisition de CREIT et autres coûts connexes;
 - les pertes de valeur d'actifs, déduction faite des reprises;
 - l'incidence de la réforme du réseau de la santé sur les soldes des stocks;
- facteurs en partie contrebalancés par
- le profit sur la cession des activités de postes d'essence de Loblaw;
 - la modification du taux d'impôt des sociétés prévu par la loi;
 - la réévaluation des soldes d'impôt différé;
 - la réduction progressive des activités de services bancaires aux particuliers des *Services financiers le Choix du Président*;
 - le profit sur la vente d'immeubles.

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Il incombe à la direction d'élaborer et de maintenir un système de contrôles et de procédures de communication de l'information de façon à fournir l'assurance raisonnable que toute information importante concernant la société et ses filiales est réunie et communiquée en temps opportun à la haute direction pour qu'elle soit en mesure de prendre des décisions éclairées à l'égard de ses communications publiques.

Il incombe également à la direction d'élaborer et de maintenir des contrôles internes à l'égard de l'information financière qui sont adéquats de façon à fournir l'assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers consolidés à des fins externes conformément aux IFRS.

Dans la conception de ces contrôles, il faut considérer le fait qu'en raison de ses limites inhérentes, tout système de contrôles, aussi bien conçu et appliqué soit-il, ne saurait fournir qu'une assurance raisonnable que les objectifs de contrôle visés seront atteints et qu'il pourrait ne pas être en mesure de prévenir ni de détecter des inexactitudes. De plus, la direction doit faire appel à son jugement lorsqu'elle évalue les contrôles et procédures.

Rapport de gestion

Changements apportés au contrôle interne à l'égard de l'information financière Au premier trimestre de 2019, en raison de l'acquisition de CREIT, Propriétés de Choix a été convertie en une seule instance de PRE (planification des ressources d'entreprise). Aucun changement n'a été apporté au contrôle interne de la société à l'égard de l'information financière au premier trimestre de 2019 qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société, à l'exception du changement mentionné plus haut.

RISQUES D'ENTREPRISE ET GESTION DES RISQUES

Une liste complète détaillée des risques inhérents aux activités de la société est présentée dans la notice annuelle de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 et dans le rapport de gestion inclus dans le Rapport annuel 2018 de la société, qui sont intégrés par renvoi au présent rapport de gestion. Le Rapport annuel 2018 ainsi que la notice annuelle 2018 de la société peuvent être consultés au www.sedar.com. Ces risques et ces stratégies de gestion des risques demeurent inchangés.

NORMES COMPTABLES

Norme comptable adoptée en 2019

IFRS 16 En 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, *Contrats de location* (l'« IFRS 16 »), qui remplace l'IAS 17, *Contrats de location* (l'« IAS 17 »), et les interprétations connexes. La norme prévoit l'utilisation, par les preneurs, d'un modèle unique d'évaluation et de comptabilisation des contrats de location au bilan, éliminant la distinction entre les contrats de location simple et les contrats de location-financement. Les preneurs comptabilisent un actif au titre du droit d'utilisation, qui représente le contrôle qu'ils exercent sur le bien sous-jacent et leur droit de l'utiliser, et une obligation locative qui représente leur obligation d'effectuer des paiements futurs au titre de la location. Les exigences de comptabilisation s'appliquant au bailleur demeurent semblables à celles de l'IAS 17.

L'IFRS 16 est entrée en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. Dans le cas des contrats de location aux termes desquels elle est le preneur, la société avait le choix d'adopter une approche entièrement rétrospective ou une approche rétrospective modifiée lors de la transition à l'IFRS 16. La société a adopté la norme le 1^{er} janvier 2019 selon l'approche rétrospective modifiée. Elle a appliqué les exigences de la norme de manière rétrospective, les effets cumulés de l'application initiale étant comptabilisés dans les résultats non distribués à l'ouverture au 1^{er} janvier 2019 sans retraitement des chiffres de la période comparative. Selon l'approche rétrospective modifiée, la société a choisi d'évaluer l'ensemble des actifs au titre de droits d'utilisation de manière rétrospective comme si la norme avait été appliquée depuis la date de début des contrats de location.

La quasi-totalité des contrats de location simple de la société sont des contrats de location immobiliers visant des magasins de détail, des centres de distribution et des bureaux. Les autres biens loués comprennent des véhicules à passagers, des camions et du matériel informatique. La société a comptabilisé des actifs au titre de droits d'utilisation et des obligations locatives à l'égard de ses contrats de location simple, sauf pour certains contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur et certaines catégories de biens sous-jacents dont les durées du contrat de location sont de 12 mois ou moins. La charge d'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation et les charges d'intérêts sur les obligations locatives ont remplacé les charges de loyers qui étaient auparavant comptabilisées sur une base linéaire en vertu de l'IAS 17 sur la durée du contrat de location. Il n'y a pas d'incidence importante au titre des contrats de location-financement existants de la société aux termes de l'IAS 17 en tant que preneur.

La société possède et loue également des immeubles qui sont loués ou sous-loués à des tiers, respectivement. Les sous-locations ont principalement trait à des franchisés non consolidés et à des locataires complémentaires. En tant que bailleur intermédiaire, la société a évalué de nouveau le classement de ses contrats de sous-location en fonction des actifs au titre de droits d'utilisation découlant du bail principal et a comptabilisé une créance correspondante au titre du contrat de location-financement lorsque la conclusion de la réévaluation s'est avérée être que le contrat de sous-location était un contrat de location-financement.

L'IFRS 16 permet l'utilisation d'exemptions relatives à la comptabilisation et de mesures de simplification. La société a appliqué les exemptions relatives à la comptabilisation et les mesures de simplification suivantes :

- elle a conservé l'ancienne définition d'un contrat de location pour les contrats en vigueur à la date de l'application initiale;
- elle a exclu certains contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur et certains contrats de location à court terme de la comptabilisation des contrats de location selon l'IFRS 16;
- elle a appliqué la norme à un portefeuille de contrats de location présentant des caractéristiques similaires, notamment des contrats de location de véhicules et d'équipement;
- elle a appliqué un seul taux d'actualisation à un portefeuille de contrats de location ayant des caractéristiques raisonnablement similaires à la date d'application initiale;
- elle a exclu les coûts directs initiaux de l'évaluation des actifs au titre de droits d'utilisation à la date de l'application initiale;
- elle a utilisé des connaissances acquises a posteriori pour déterminer la durée d'un contrat de location à la date de l'application initiale.

La société n'a pas eu recours à la mesure de simplification qui permet à un preneur d'évaluer si des contrats de location sont déficitaires en appliquant l'IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*, immédiatement avant la date d'application initiale plutôt que de procéder à un test de dépréciation. À la date de l'application initiale, la société a appliqué les exigences de l'IAS 36, *Dépréciation d'actifs*, et a comptabilisé dans les résultats non distribués d'ouverture des pertes de valeur de 62 millions de dollars sur les actifs au titre de droits d'utilisation, ce qui représente un montant additionnel de 16 millions de dollars venant s'ajouter à la provision au titre des contrats déficitaires.

Rapport de gestion

L'incidence de l'adoption de l'IFRS 16 sur le bilan de la société au 1^{er} janvier 2019 se présente comme suit :

Bilan consolidé résumé

Augmentation (diminution) (en millions de dollars)	Au 1 ^{er} janvier 2019
Actifs courants	
Charges payées d'avance et autres actifs	(62) \$
Total des actifs courants	(62) \$
Immobilisations corporelles ⁱ⁾	(435)
Actifs au titre de droits d'utilisation ⁱ⁾	4 114
Immobilisations incorporelles	(82)
Impôt différé	32
Autres actifs	85
Total des actifs	3 652 \$
Passifs courants	
Fournisseurs et autres passifs	(11) \$
Provisions	(4)
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme ⁱ⁾	(37)
Tranche à moins d'un an des obligations locatives ^{i), ii)}	736
Total des passifs courants	684 \$
Provisions	(76)
Dette à long terme ⁱ⁾	(498)
Obligations locatives ^{i), ii)}	4 350
Impôt différé	(89)
Autres passifs	(210)
Participations ne donnant pas le contrôle	(394)
Résultats non distribués	(115)
Total des passifs et des capitaux propres	3 652 \$

i) Les contrats de location qui étaient auparavant classés à titre de contrats de location-financement en vertu de l'IAS 17 ont été comptabilisés dans les immobilisations corporelles, la tranche à moins d'un an de la dette à long terme et la dette à long terme. Depuis le 1^{er} janvier 2019, ces soldes sont compris dans les actifs au titre de droits d'utilisation et les obligations locatives.

ii) Le calcul des obligations locatives ne tient pas compte des contrats de location à court terme ou des contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur ni des contrats de location aux termes desquels les paiements au titre de la location peuvent varier et ne sont pas fonction d'un indice ou d'un taux. Ces charges au titre de contrats de location sont la plupart du temps systématiquement comptabilisées dans les frais de vente et charges générales et administratives.

Pour calculer les obligations locatives, la société a utilisé ses taux d'emprunt marginaux au 1^{er} janvier 2019. Le taux d'emprunt marginal moyen pondéré est de 4,39 %. La durée résiduelle moyenne pondérée des contrats de location était d'environ 10 ans au 1^{er} janvier 2019.

Le tableau qui suit présente un rapprochement entre les obligations locatives comptabilisées au 1^{er} janvier 2019 et les engagements aux termes de contrats de location simple présentés en vertu de l'IAS 17 au 31 décembre 2018, actualisés selon le taux d'emprunt marginal moyen pondéré à la date de l'application initiale :

(en millions de dollars)	Au
	1 ^{er} janvier 2019
Engagement aux termes de contrats de location simple au 31 décembre 2018 présenté dans les notes afférentes aux états financiers consolidés de la société	4 826 \$
Montant actualisé selon le taux d'emprunt marginal moyen pondéré au 1 ^{er} janvier 2019	3 932 \$
Obligations découlant de contrats de location-financement comptabilisées au 31 décembre 2018	535
Options de renouvellement et de résiliation dont le preneur a la certitude raisonnable d'exercer	619
Obligations locatives comptabilisées au 1^{er} janvier 2019	5 086 \$
Tranche à moins d'un an des obligations locatives	736 \$
Obligations locatives	4 350
Total des obligations locatives	5 086 \$

Estimations comptables critiques et jugements au titre des contrats de location

Jugements posés en lien avec les méthodes comptables mises en œuvre La direction exerce un jugement pour déterminer la durée appropriée de chaque contrat de location. Elle prend en considération l'ensemble des faits et circonstances qui créent un avantage économique à exercer une option de renouvellement ou à ne pas exercer une option de résiliation, notamment les investissements dans des améliorations locatives majeures, les rendements des magasins et les pratiques commerciales antérieures. Les périodes visées par des options de renouvellement sont prises en compte dans la durée du contrat de location uniquement si la direction a la certitude raisonnable que l'option sera exercée. La direction considère le seuil de certitude raisonnable comme un seuil élevé. Tout changement touchant le contexte économique ou le secteur de la vente au détail pourrait influencer sur l'évaluation par la direction de la durée du contrat de location, et toute modification de l'estimation par la direction des durées des contrats de location pourrait avoir une incidence significative sur le bilan et l'état des résultats de la société.

Principales sources d'estimation Afin de déterminer la valeur comptable des actifs au titre de droits d'utilisation et des obligations locatives, la société doit estimer le taux d'emprunt marginal propre à chaque bien loué ou au portefeuille de biens loués si le taux d'intérêt implicite du contrat de location ne peut être déterminé facilement. La direction détermine le taux d'emprunt marginal de chaque bien loué ou du portefeuille de biens loués en prenant en considération le degré de solvabilité de la société, la garantie, la durée et la valeur du bien loué sous-jacent ainsi que l'environnement économique dans lequel le bien loué est exploité. Les taux d'emprunt marginaux peuvent changer par suite de changements macroéconomiques.

PERSPECTIVES²⁾

Weston Foods a pour objectif de lui permettre de compter parmi les chefs de file des produits de boulangerie en Amérique du Nord tout en obtenant d'excellents résultats financiers. En 2019, Weston Foods concentrera ses efforts sur la croissance de ses principaux secteurs d'activité en innovant de façon ciblée dans de nouveaux segments et marchés et en renforçant ses principaux processus.

Sur une base comparative d'un exercice complet à l'autre, Weston Foods prévoit une stabilisation du rendement de ses activités en 2019 :

- le chiffre d'affaires sera inférieur à celui de 2018 en raison de l'incidence de la perte de ventes à des clients clés à l'exercice précédent et de la rationalisation des produits, facteurs qui seront en partie contrebalancés par une croissance dans les catégories clés et par les prix;

Rapport de gestion

- si l'on ne tient pas compte des profits liés à la cession-bail d'immeubles, le montant ajusté du BAIIA¹⁾ sera légèrement inférieur à celui de 2018. Le montant ajusté du BAIIA¹⁾ reflétera l'augmentation du coût des intrants et des coûts de distribution dans un contexte inflationniste et les tendances des ventes dont il est question ci-dessus, en partie contrebalancées par les gains de productivité et les améliorations découlant du programme de transformation;
- des dépenses d'investissement qui diminueront pour s'établir à environ 200 millions de dollars;
- l'amortissement augmentera par rapport à 2018.

Loblaw se concentre sur son cadre stratégique, qui consiste à avoir la meilleure offre dans les domaines des produits d'alimentation et des produits de santé et de beauté grâce à sa connaissance clients approfondie et fondée sur des données ainsi qu'à son degré d'excellence élevé au chapitre des processus et de l'efficacité. Ce cadre repose sur le plan financier de Loblaw axé sur le maintien d'affaires stables. Cette stratégie vise un chiffre d'affaires positif des magasins comparables et une marge brute stable, la création d'efficacités afin de générer un levier d'exploitation, des investissements pour l'avenir et le remboursement de capital aux actionnaires.

Loblaw continuera à concentrer ses efforts sur l'amélioration des processus et de l'efficacité en vue de contrer la hausse des coûts et de financer des investissements supplémentaires de façon soutenue dans ses secteurs de croissance stratégiques, soit le Commerce en ligne convivial, un Réseau de soins de santé relié et les Paiements et récompenses.

Sur une base comparative d'un exercice complet à l'autre, compte non tenu de l'incidence du transfert de Propriétés de Choix, Loblaw prévoit ce qui suit en 2019 :

- la réalisation d'un chiffre d'affaires positif des magasins comparables et d'une marge brute stable pour le secteur Vente au détail dans un marché hautement concurrentiel;
- l'inscription d'une croissance positive du montant ajusté du bénéfice net¹⁾;
- l'affectation d'environ 1,1 milliard de dollars au titre des dépenses d'investissement, déduction faite du produit tiré de la cession d'immeubles;
- le remboursement de capital aux actionnaires au moyen de l'affectation d'une fraction importante des flux de trésorerie disponibles au rachat d'actions.

Propriétés de Choix, grâce à la taille considérable de ses actifs, à sa relation avec Loblaw et à sa solide structure du capital, procure une source fiable de flux de trésorerie stables et croissants. Par suite de l'acquisition de CREIT le 4 mai 2018, Propriétés de Choix a évolué et compte maintenant deux principaux secteurs fonctionnels : un portefeuille d'immeubles existants productifs de revenus et des activités d'aménagement. Le portefeuille d'immeubles productifs de revenus constitue une base robuste pour des flux de trésorerie stables et est diversifié au chapitre de la situation géographique et du type de produit, notamment les actifs liés à la vente au détail, les actifs industriels, les actifs de bureaux et les actifs résidentiels. Les initiatives d'aménagement permettent l'ajout d'actifs immobiliers de haute qualité en mettant l'accent principalement sur des projets de densification et des projets d'habitations résidentielles locatives stratégiquement situées qui en sont à divers stades de développement.

En 2019, Propriétés de Choix continuera de concentrer ses efforts sur la stabilité financière et opérationnelle. Cela comprend notamment l'amélioration de la qualité de son portefeuille par le biais d'acquisitions et de cessions d'immeubles, l'avancement des projets d'aménagement de commerces de détail et des projets industriels, l'élargissement de sa plateforme d'immeubles résidentiels à logements multiples ainsi qu'une gestion financière prudente.

La société prévoit une augmentation du montant ajusté du bénéfice net¹⁾ en 2019, grâce aux résultats affichés par ses secteurs d'exploitation dont il est question ci-dessus.

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

La société utilise les mesures financières non conformes aux PCGR suivantes : le montant ajusté du BAIIA, le montant ajusté de la marge du BAIIA, le montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société, le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société, le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire, le montant ajusté du rendement des capitaux propres moyens attribuables aux porteurs d'actions ordinaires de la société sur une base annuelle, le montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle, les flux de trésorerie disponibles ainsi que, dans le cas de Propriétés de Choix, les fonds provenant des activités d'exploitation. En plus de ces éléments, la direction a recours aux mesures suivantes pour calculer le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire : le montant ajusté du résultat d'exploitation, le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières, le montant ajusté de l'impôt sur le résultat et le montant ajusté du taux d'impôt. Elle estime que ces mesures financières non conformes aux PCGR fournissent de l'information utile à la direction et aux investisseurs pour évaluer sa performance et sa situation financières, pour les raisons indiquées ci-dessous.

La direction a recours à ces mesures et à d'autres mesures financières non conformes aux PCGR afin d'exclure, lors de son analyse de la performance sous-jacente consolidée et sectorielle de la société sur le plan de l'exploitation, l'incidence de certaines charges et de certains produits qui doivent être comptabilisés en vertu des PCGR. La direction exclut ces éléments parce qu'ils ne sont pas nécessairement représentatifs de la performance sous-jacente de la société sur le plan de l'exploitation et qu'ils rendent difficiles les comparaisons de la performance financière sous-jacente d'une période à l'autre. La société exclut d'autres éléments si elle juge qu'il en résultera une analyse plus efficace de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation. L'exclusion de certains éléments ne signifie pas que ces éléments ne sont pas récurrents.

Comme ces mesures n'ont pas de sens normalisé en vertu des PCGR, elles ne sauraient se comparer à des mesures portant le même nom présentées par d'autres sociétés ouvertes ni se substituer à d'autres mesures financières établies selon les PCGR.

Montant ajusté du BAIIA La société considère le montant ajusté du BAIIA comme une mesure utile l'aidant à évaluer la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de ses activités courantes et à prendre des décisions à cet égard, ainsi qu'à évaluer sa capacité de générer des flux de trésorerie pour financer ses besoins de trésorerie, notamment son programme de dépenses d'investissement.

Rapport de gestion

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du BAIIA avec le résultat d'exploitation, lequel fait l'objet d'un rapprochement avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société établi conformément aux PCGR et présenté pour les périodes closes aux dates indiquées.

(non audité) (en millions de dollars)	12 semaines closes les									
	23 mars 2019					24 mars 2018				
	Weston Foods	Loblaw	Propriétés de Choix	Autres et intersectoriel	Chiffres consolidés	Weston Foods ³⁾	Loblaw ³⁾	Propriétés de Choix	Autres et intersectoriel ³⁾	Chiffres consolidés
(Perte nette) bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société					(478) \$					190 \$
Ajouter l'incidence des éléments suivants :										
Participations ne donnant pas le contrôle					106					188
Impôt sur le résultat					86					106
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières					872					18
Résultat d'exploitation	10 \$	449 \$	223 \$	(96) \$	586 \$	11 \$	374 \$	178 \$	(61) \$	502 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :										
Amortissements des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	— \$	119 \$	— \$	— \$	119 \$	— \$	121 \$	— \$	— \$	121 \$
Charge de restructuration et autres charges connexes	2	12	—	—	14	15	—	—	(1)	14
Achats de rentes et rachats de régimes de retraite	—	10	—	—	10	—	—	—	—	—
Ajustement de la juste valeur des dérivés	2	(2)	—	—	—	(8)	(5)	—	—	(13)
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	—	(3)	3	16	16	—	—	(33)	33	—
Profit sur la vente d'immeubles non exploités	—	(8)	—	—	(8)	—	—	—	—	—
Acquisition de CREIT et autres coûts connexes	—	—	4	—	4	—	—	12	—	12
Programme de carte Loblaw	—	—	—	—	—	—	19	—	—	19
Incidence de la réforme du réseau de la santé sur les soldes des stocks	—	—	—	—	—	—	19	—	—	19
Réduction progressive des activités des services bancaires aux particuliers des <i>Services financiers le Choix du Président</i>	—	—	—	—	—	—	(17)	—	—	(17)
Conversion des monnaies étrangères ⁱ⁾	—	—	—	1	1	—	—	—	(14)	(14)
Éléments d'ajustement	4 \$	128 \$	7 \$	17 \$	156 \$	7 \$	137 \$	(21) \$	18 \$	141 \$
Montant ajusté du résultat	14 \$	577 \$	230 \$	(79) \$	742 \$	18 \$	511 \$	157 \$	(43) \$	643 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, déduction faite de l'incidence des ajustements dont il est question ci-dessus ⁱⁱ⁾	32	461	—	(77)	416	27	220	—	28	275
Montant ajusté du BAIIA	46 \$	1 038 \$	230 \$	(156) \$	1 158 \$	45 \$	731 \$	157 \$	(15) \$	918 \$

- i) Reflète l'incidence de la conversion des monnaies étrangères sur une partie de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des placements à court terme libellés en dollars américains détenus par des établissements à l'étranger.
- ii) Aux fins du calcul du montant ajusté du BAIIA, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ne tiennent pas compte d'un amortissement de 119 millions de dollars (121 millions de dollars en 2018) comptabilisé par Loblaw relativement aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix ni d'un amortissement accéléré de 4 millions de dollars comptabilisé au premier trimestre de 2018 par Weston Foods et lié aux charges de restructuration et autres charges connexes.

Les éléments suivants ont influé sur le résultat d'exploitation des premiers trimestres de 2019 et de 2018 :

Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix L'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix en 2014 comprenait des immobilisations incorporelles à durée d'utilité définie d'environ 6 milliards de dollars, qui sont amorties sur leur durée d'utilité estimée. L'amortissement annuel lié aux immobilisations incorporelles acquises s'établira à environ 525 millions de dollars jusqu'en 2024 et diminuera par la suite.

Charges de restructuration et autres charges connexes La société évalue régulièrement ses initiatives de réduction des coûts ainsi que ses initiatives stratégiques liées à l'infrastructure de ses magasins, à ses actifs de fabrication, à ses réseaux de distribution et à son infrastructure administrative dans le but de s'assurer de maintenir une structure d'exploitation à faibles coûts. Des activités de restructuration liées à ces initiatives sont en cours.

Achats de rentes et rachats de régimes de retraite La société procède à des achats de rentes et rachats de régimes de retraite ayant trait à d'anciens employés. Ces activités visent à réduire l'obligation de la société au titre des régimes à prestations définies et à atténuer les risques et la volatilité liés aux régimes de retraite.

Ajustement de la juste valeur des dérivés La société est exposée aux fluctuations des prix des marchandises et du cours de change du dollar américain, principalement du fait de ses achats de certaines matières premières, de carburant et de services publics. Conformément à sa politique de gestion du risque marchandises, la société a recours à des dérivés sur marchandises et à des dérivés de change afin de réduire l'incidence des fluctuations des prix sur les achats prévus de matières premières et de carburant pendant une période précise. Ces instruments dérivés ne sont pas acquis à des fins de transaction ou de spéculation. Conformément aux méthodes comptables que la société utilise à l'égard de ses instruments dérivés, certaines variations de la juste valeur de ces instruments, qui comprennent les profits et les pertes réalisés et latents au titre des achats futurs de matières premières et de carburant, sont comptabilisées dans le résultat d'exploitation. La comptabilisation de ces dérivés sur marchandises et de ces dérivés de change a une incidence sur les résultats présentés par la société; cependant, leur effet économique permet de réduire considérablement les risques connexes découlant des fluctuations des prix et du cours de change touchant les marchandises sous-jacentes et les engagements en dollars américains.

Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement Dans le cadre de l'acquisition de CREIT, la société a choisi d'adopter le modèle de la juste valeur pour évaluer les immeubles de placement, en remplacement du modèle du coût. Avant le deuxième trimestre de 2018, la société comptabilisait les immeubles de placement au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Selon le modèle de la juste valeur, les immeubles de placement sont initialement comptabilisés au coût et ultérieurement évalués à la juste valeur. La juste valeur est déterminée d'après des données disponibles sur le marché. Si aucune donnée ne peut être obtenue facilement sur des marchés moins actifs, la société recourt à d'autres méthodes d'évaluation telles que des projections des flux de trésorerie actualisés ou des prix de transactions récentes. Les profits et les pertes liés à la juste valeur sont comptabilisés dans le résultat d'exploitation de la période au cours de laquelle ils surviennent. Les profits et les pertes découlant de la cession d'immeubles de placement sont déterminés en comparant la juste valeur du produit tiré de la cession avec la valeur comptable et ils sont comptabilisés dans le résultat d'exploitation.

Profit sur la vente d'immeubles non exploités Au premier trimestre de 2019, Loblaw a cédé des terrains vacants à une tierce partie et a comptabilisé un profit de 8 millions de dollars lié à la vente.

Coûts d'acquisition de CREIT et autres coûts connexes En 2018 et en 2019, Propriétés de Choix a comptabilisé des coûts d'acquisition et autres coûts connexes liés à l'acquisition de CREIT.

Rapport de gestion

Programme de carte Loblaw Au quatrième trimestre de 2017, la société et Loblaw ont reconnu avoir participé à une entente de fixation des prix dans l'ensemble du secteur concernant certains produits de boulangerie emballés, compte tenu de laquelle la société a offert aux clients une carte Loblaw de 25 \$ qui peut être utilisée pour l'achat d'articles vendus dans les magasins d'alimentation Loblaw partout au Canada. La société a comptabilisé une charge de 107 millions de dollars liée au programme de carte Loblaw au quatrième trimestre de 2017. La société a comptabilisé une charge additionnelle de 19 millions de dollars au premier trimestre de 2018.

Incidence de la réforme du réseau de la santé sur les soldes des stocks Au premier trimestre de 2018, Loblaw a comptabilisé une provision pour perte de valeur liée à la dépréciation des stocks pour en ramener le coût sous la valeur nette de réalisation à l'égard de ses stocks de médicaments génériques par suite de la réforme du réseau de la santé qui a été annoncée au premier trimestre de 2018 et qui est entrée en vigueur le 1^{er} avril 2018.

Réduction progressive des activités des services bancaires aux particuliers des Services financiers le Choix du Président Au troisième trimestre de 2017, la Banque PC a conclu une entente visant à mettre fin à sa relation d'affaires avec une grande banque à charte canadienne, qui représentait les services bancaires aux particuliers offerts sous la marque *Services financiers le Choix du Président*. Par suite de cette entente, la Banque PC a reçu un paiement d'environ 44 millions de dollars, déduction faite de certains coûts engagés, dont une tranche de 20 millions de dollars a été comptabilisée durant la première moitié de l'exercice 2018 et une tranche de 24 millions de dollars a été comptabilisée en 2017.

Conversion des monnaies étrangères Les états financiers consolidés de la société sont présentés en dollars canadiens; toutefois, l'actif net de la société (à l'exclusion de Loblaw) est en partie libellé en dollars américains et, en conséquence, la société est susceptible de réaliser des profits de change et de subir des pertes de change. Les frais de vente et charges générales et administratives tiennent compte de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères sur une partie de l'actif net libellé en dollars américains, principalement la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les placements à court terme détenus par des établissements à l'étranger, et l'impôt connexe, le cas échéant, est comptabilisé dans la charge d'impôt. Au premier trimestre de 2019, une perte de change de 1 million de dollars (profit de 14 millions de dollars en 2018) a été comptabilisée dans les frais de vente et charges générales et administratives par suite de la dépréciation (l'appréciation en 2018) du dollar américain par rapport au dollar canadien.

Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières La société considère le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières comme une mesure utile pour l'évaluation des coûts de financement nets courants.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières et des charges d'intérêts nettes et autres charges financières établies conformément aux PCGR et présentées pour les périodes closes aux dates indiquées.

(en millions de dollars)	12 semaines closes les	
	23 mars 2019	24 mars 2018
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	872 \$	18 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :		
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	(582)	81
Ajustement de la juste valeur du contrat à livrer visant 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw	(43)	42
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières	247 \$	141 \$

En plus de certains éléments décrits ci-dessus à la rubrique « Montant ajusté du BAIIA », les éléments suivants ont influé sur les charges d'intérêts nettes et autres charges financières des premiers trimestres de 2019 et de 2018 :

Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie La société est exposée aux fluctuations du cours de marché en raison des parts de fiducie de Propriétés de Choix qui sont détenues par d'autres porteurs de parts que la société. Ces parts de fiducie sont présentées à titre de passif dans les bilans consolidés résumés intermédiaires non audités de la société, puisqu'elles sont rachetables contre trésorerie au gré des porteurs, sous réserve de certaines restrictions. Ce passif est comptabilisé à la juste valeur chaque date de présentation de l'information financière selon le cours de marché des parts de fiducie à la clôture de chaque période. Une augmentation (diminution) du cours de marché des parts de fiducie entraîne la comptabilisation de charges d'intérêts nettes (produits d'intérêts nets) et autres charges financières.

Ajustement de la juste valeur du contrat à livrer visant 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw L'ajustement de la juste valeur du contrat à livrer visant 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw est un élément hors trésorerie qui est inclus dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières. Le montant de cet ajustement est fonction de la fluctuation du cours de marché des actions ordinaires sous-jacentes de Loblaw. Une augmentation (diminution) du cours de marché de l'action ordinaire de Loblaw entraîne la comptabilisation de charges (produits) dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières.

Montant ajusté de l'impôt sur le résultat et montant ajusté du taux d'impôt La société considère le montant ajusté du taux d'impôt s'appliquant au montant ajusté du bénéfice avant impôt comme une mesure utile pour l'évaluation de sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du taux d'impôt effectif s'appliquant au montant ajusté du bénéfice avant impôt et du taux d'impôt effectif s'appliquant au bénéfice avant impôt établi conformément aux PCGR et présenté pour les périodes closes aux dates indiquées.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	12 semaines closes les	
	23 mars 2019	24 mars 2018
Montant ajusté du résultat d'exploitation ⁱ⁾	742 \$	643 \$
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ⁱ⁾	247	141
Montant ajusté du bénéfice avant impôt	495 \$	502 \$
Impôt sur le résultat	86 \$	106 \$
Ajouter : Incidence fiscale des éléments exclus du montant ajusté du bénéfice avant impôt ⁱⁱ⁾	47	29
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat	133 \$	135 \$
Taux d'impôt effectif s'appliquant au bénéfice avant impôt	(30,1) %	21,9 %
Montant ajusté du taux d'impôt s'appliquant au montant ajusté du bénéfice avant impôt	26,9 %	26,9 %

- i) Voir le rapprochement du montant ajusté du résultat d'exploitation et du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières présenté ci-dessus.
- ii) Voir le tableau portant sur le montant ajusté du BAIIA, ainsi que le tableau présentant le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ci-dessus pour obtenir une liste exhaustive des éléments exclus du montant ajusté du bénéfice avant impôt.

Rapport de gestion

Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires et montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire La société considère le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires et le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire comme des mesures utiles pour l'évaluation de sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et pour la prise de décisions concernant ses activités courantes.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et du montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société et le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société pour les périodes closes aux dates indiquées.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	12 semaines closes les	
	23 mars 2019	24 mars 2018
(Perte nette) bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	(478) \$	190 \$
Moins : Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social	(10)	(10)
(Perte nette) bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	(488) \$	180 \$
Moins : Réduction du bénéfice net attribuable aux instruments dilutifs de Loblaw	(1)	(1)
(Perte nette) bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires aux fins du calcul du bénéfice dilué par action	(489) \$	179 \$
(Perte nette) bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	(478) \$	190 \$
Éléments d'ajustement (se reporter au tableau suivant)	689	(2)
Montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	211 \$	188 \$
Moins : Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social	(10)	(10)
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	201 \$	178 \$
Moins : Réduction du bénéfice net attribuable aux instruments dilutifs de Loblaw	(1)	(1)
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires aux fins du calcul du bénéfice dilué par action	200 \$	177 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions) ⁱ⁾	153,6	128,1

i) Comprend l'incidence des instruments dilutifs aux fins du calcul du montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et du montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire avec le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et le bénéfice net dilué par action ordinaire établis conformément aux PCGR et présentés pour les périodes closes aux dates indiquées.

	12 semaines closes les			
	23 mars 2019		24 mars 2018	
(en dollars, sauf indication contraire)	(Perte nette) bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société (en millions de \$)	(Perte nette) bénéfice net dilué(e) par action ordinaire	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société (en millions de \$)	Bénéfice net dilué par action ordinaire
Montant présenté	(488) \$	(3,18) \$	180 \$	1,40 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants ⁱ⁾ :				
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	44 \$	0,29 \$	44 \$	0,35 \$
Charges de restructuration et autres charges connexes	6	0,04	11	0,08
Achats de rentes et rachats de régimes de retraite	4	0,03	—	—
Ajustement de la juste valeur des dérivés	1	—	(8)	(0,06)
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	15	0,09	—	—
Profit sur la vente d'immeubles de placement non exploités	(4)	(0,03)	—	—
Coûts d'acquisition de CREIT et autres coûts connexes	3	0,03	4	0,03
Programme de carte Loblaw	—	—	7	0,05
Incidence de la réforme du réseau de la santé sur les soldes des stocks	—	—	7	0,05
Réduction progressive des activités des services bancaires aux particuliers des <i>Services financiers le Choix du Président</i>	—	—	(5)	(0,04)
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	582	3,79	(19)	(0,15)
Ajustements de la juste valeur du contrat à livrer visant 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw	37	0,24	(31)	(0,24)
Conversion des monnaies étrangères	1	—	(12)	(0,09)
Éléments d'ajustement	689 \$	4,48 \$	(2) \$	(0,02) \$
Montant ajusté	201 \$	1,30 \$	178 \$	1,38 \$

i) Déduction faite de l'impôt sur le résultat et des participations ne donnant pas le contrôle, selon le cas.

Flux de trésorerie disponibles La société est d'avis que les flux de trésorerie disponibles constituent une mesure utile pour évaluer la trésorerie qu'elle peut affecter à des activités de financement et d'investissement supplémentaires.

La définition des flux de trésorerie disponibles a été modifiée au premier trimestre de 2019 afin que la normalisation exclue l'incidence de la mise en œuvre de l'IFRS 16, laquelle n'a eu aucune incidence sur les flux de trésorerie.

Rapport de gestion

Le tableau suivant présente le rapprochement des flux de trésorerie disponibles et des mesures conformes aux PCGR présentées pour les périodes closes aux dates indiquées.

(en millions de dollars)	12 semaines closes les	
	23 mars 2019	24 mars 2018
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	1 107 \$	458 \$
Moins : Intérêts payés	266	179
Acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement	144	158
Entrées d'immobilisations incorporelles	92	86
Paielements au titre de la location, montant net ⁱ⁾	187	—
Flux de trésorerie disponibles	418 \$	35 \$

- i) Comprend les loyers payés en trésorerie en vertu des obligations locatives, déduction faite des paiements au titre de la location reçus relativement aux contrats de location-financement.

Fonds provenant des activités d'exploitation de Propriétés de Choix Propriétés de Choix est d'avis que les fonds provenant des activités d'exploitation constituent une mesure utile de la performance sur le plan de l'exploitation, car ils peuvent être ajustés en fonction d'éléments inclus dans le bénéfice net qui ne découlent pas des activités d'exploitation ou qui ne donnent pas nécessairement une image exacte de la performance de la Fiducie.

Le tableau qui suit présente un rapprochement des fonds provenant des activités d'exploitation de Propriétés de Choix avec le bénéfice net pour les périodes closes aux dates indiquées.

(non audité) (en millions de dollars)	12 semaines closes les	
	23 mars 2019	24 mars 2018
(Perte nette) bénéfice net	(902) \$	627 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :		
Ajustement de la juste valeur des parts échangeables	991	(555)
Distributions sur les parts échangeables	72	59
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	3	(33)
Acquisition de CREIT et autres coûts connexes	4	12
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement détenus dans les coentreprises	(9)	—
Charges internes au titre de la location	2	1
Intérêts inscrits à l'actif au titre des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	1	—
Ajustement de la juste valeur de la rémunération fondée sur des parts	7	(5)
Fonds provenant des activités d'exploitation	169 \$	106 \$

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Des informations financières supplémentaires sur la société ont été transmises par voie électronique aux autorités en valeurs mobilières du Canada par l'intermédiaire du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« SEDAR ») et elles peuvent être consultées en ligne à www.sedar.com.

Le présent rapport trimestriel comprend les principales informations financières sur Loblaw, société ouverte dont les actions sont négociées à la Bourse de Toronto (la « TSX »). Pour un complément d'information sur Loblaw, les lecteurs sont invités à consulter également les documents déposés à l'occasion par Loblaw sur SEDAR. Ces documents sont également disponibles sur le site Web de Loblaw, à www.loblaw.ca.

Le présent rapport trimestriel comprend également les principales informations financières sur Propriétés de Choix, fiducie de placement immobilier ouverte dont les parts sont négociées à la TSX. Pour un complément d'information sur Propriétés de Choix, les lecteurs sont invités à consulter également les documents déposés à l'occasion par Propriétés de Choix sur SEDAR. Ces documents sont également disponibles sur le site Web de Propriétés de Choix, à l'adresse www.choicereit.ca.

Toronto, Canada

Le 6 mai 2019

Notes de bas de page

- 1) Voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » à la page 39 du rapport de gestion du premier trimestre de 2019 de la société.
 - 2) À lire en parallèle avec la rubrique « Énoncés prospectifs » à la page 3.
 - 3) Certains chiffres ont été retraités pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.
-